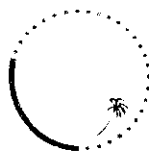


Copy C



COMMISSION DU PACIFIQUE SUD



LETTRE D'INFORMATION SUR LES PÊCHES

NUMERO 37

AVRIL-JUIN 1986

<u>Sommaire</u>	<u>Page</u>
1) Activités de la CPS	2
2) Le coin des consultants	11
3) Nouvelles du bassin du Pacifique	13
4) Science et techniques halieutiques	24
5) Notes de lecture	29
6) <u>La pêche à l'aku à Hawaï ou la leçon de l'expérience</u> par John Sibert	31
7) <u>La pêche à la ligne de fond à Fidji suscite un vif intérêt</u> par Antony D. Lewis	33
✓ 8) <u>Les dispositifs de concentration du poisson (DCP) aux</u> <u>Samoa américaines : un "plus" pour la pêche au large</u> par Raymond Buckley	39

Dans ce numéro...

...nous ouvrons une rubrique occasionnelle, le "coin des consultants" avec pour but de mettre en exergue certaines des missions spécialisées de courte durée entreprise dans la zone desservie par la CPS par des experts venant d'autres pays. Nous espérons que cela fera mieux connaître, dans les pays insulaires du Pacifique, les travaux de recherche halieutique entrepris par d'autres pays, en évitant peut-être aussi cette inutile répétition de tâches qui se produit à l'occasion. La rédaction encourage ses lecteurs de la région des Îles du Pacifique à lui faire parvenir un compte rendu détaillé des travaux les plus récents effectués par des consultants dans leurs pays afin qu'ils puissent être reproduits dans cette rubrique.

© Copyright Commission du Pacifique Sud 1986

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction, même partielle, de ce document sous quelque forme que ce soit, à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

LIBRARY
SOUTH PACIFIC COMMISSION

ACTIVITES DE LA CPS

Dix-huitième Conférence technique régionale des pêches

Cette conférence doit avoir lieu au siège de la CPS, à Nouméa, du 4 au 8 août 1986. Un projet d'ordre du jour a été établi sur la base des grandes lignes publiées dans le dernier numéro de la Lettre d'information sur les pêches. Il a fait l'objet du Savingram No. 18/86 qui a été diffusé auprès des pays membres de la CPS et des organismes intéressés. Ce projet d'ordre du jour s'établit comme suit :

1. Allocution d'ouverture
2. Dispositions administratives
3. Nomination du président et des autres membres du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire de travail
5. Examen du programme de travail sur la pêche côtière
6. Projet régional de formation à la pêche
 - i) Rapport sur les actions conduites en 1985-1986
 - ii) Rapport préliminaire sur les besoins et possibilités de formation dans la zone d'action de la CPS
 - iii) Répertoire des enseignements offerts
 - iv) Examen du programme de formation de base pour 1986-1987
7. Pêche océanique
 - i) Etat d'avancement des éléments prioritaires du programme d'évaluation des thonidés et marlins
 - ii) Révision des fiches régionales servant à communiquer les statistiques des prises commerciales de thonidés et d'effort
 - iii) Rapport sur le colloque consacré à la recherche sur le germon du sud
 - iv) Comité permanent des thonidés et marlins
8. Séminaire : Services de vulgarisation halieutique dans les îles du Pacifique
9. Besoins régionaux en matière d'information sur les ressources marines
10. Examen et évaluation des ressources de la pêche côtière
11. Rapports présentés par d'autres organisations
 - i) Etude de l'Agence des pêches du Forum sur les besoins et priorités en matière de recherche halieutique dans les pays et territoires du Pacifique
 - ii) Rapport de la mission d'étude sur l'aquaculture dans la région, réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - iii) Proposition visant à organiser un séminaire sur les bateaux de pêche artisanale
 - iv) Rapport sur l'état d'avancement du projet sur le crabe du cocotier mené à Vanuatu par le Centre australien pour la recherche agronomique internationale

12. Questions diverses

13. Adoption du rapport.

Un grand nombre de personnes ont déjà fait savoir qu'elles participeraient à cette conférence qui promet d'être très intéressante et pleine d'enseignements.

Début du deuxième cours sur les techniques du froid

Le deuxième cours régional CPS/FAO/PNUD sur les techniques du froid a commencé le 8 juin à Rarotonga (Iles Cook). Ce cours, dont c'est la deuxième édition, est co-organisé par la CPS et le Programme régional FAO/PNUD de développement des pêches dans le Pacifique Sud qui a son bureau à Suva (Fidji). Lorsque le premier cours a eu lieu en 1985 (également à Rarotonga), il n'avait pas été prévu d'en organiser un second. Toutefois, devant le succès rencontré et le nombre de demandes pour des cours de formation à l'entretien et à la réparation des installations frigorifiques utilisées dans le secteur des pêches, il fut décidé de le reprendre cette année.

Les participants, qui viennent de 14 pays et territoires océaniques (Iles Cook, Etats Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Iles Mariannes du Nord, Iles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Samoa-Occidentale, Tokelau, Tonga et Tuvalu), étudieront la théorie et les applications pratiques des techniques du froid telles qu'elles sont utilisées par les milieux de la petite pêche artisanale et commerciale dans le Pacifique Sud. Ce cours devrait permettre aux participants d'acquérir les connaissances et compétences dont ils auront besoin pour faire fonctionner, entretenir et réparer les petites installations frigorifiques couramment utilisées à des fins commerciales. Ce cours, qui dure 19 semaines, portera également sur l'entretien et la réparation des groupes électrogènes à gazole et sur les réparations électriques. Une formation aux différents modes de soudage et de brasage est également prévue.

Ce stage sera dirigé par Michael Vincent, le frigoriste qui avait déjà conduit le cours de 1985. Il sera secondé par John Naslund, pour la partie enseignement, et par William Powell, pour la partie administration.

Elaboration de programmes de statistiques halieutiques en Micronésie

Au mois d'avril, M. Tom Pollacheck, le statisticien des pêches affecté au programme d'évaluation des thonidés et marlins (PETM), s'est rendu à Palau et dans les Etats fédérés de Micronésie. Cette mission avait essentiellement pour objet de coordonner le transfert et l'adaptation des données statistiques préparées par le PETM au programme de délivrance de permis et de statistiques actuellement mis au point sur micro-ordinateur par la Direction maritime des Etats Fédérés de Micronésie. M. Pollacheck a en outre revu le programme actuellement élaboré et a recommandé différentes améliorations, notamment pour l'enregistrement des fiches de données brutes et pour le traitement des totaux de prises. Il a également rencontré des agents de la Direction des affaires maritimes, avec lesquels il s'est entretenu du programme statistique mis en place dans le cadre du programme d'évaluation des thonidés et marlins. Ces entretiens, qui ont porté sur les problèmes de traitement des fiches de prises et des récapitulatifs de données statistiques, ont débouché sur des recommandations pratiques en vue d'apporter un certain nombre d'améliorations. A Palau, des entretiens ont eu lieu avec les agents de la Direction nationale des affaires maritimes et du ministère des Ressources nationales (Service des ressources marines). Avec les premiers, les discussions

ont à nouveau porté sur les problèmes logistiques que pose le transfert matériel des fiches de prises à la CPS et sur les améliorations qui pourraient être apportées aux états récapitulatifs de données statistiques établis par le programme thonidés. Avec les seconds, les entretiens ont été axés sur les problèmes que pose la collecte des données halieutiques relatives à la pêche commerciale et vivrière locale, sur la façon d'améliorer le système actuel et sur le concours que la CPS pourrait apporter pour résoudre les problèmes inhérents à ce système. Il a également été possible de retrouver d'anciennes statistiques et données sur l'effort de pêche qui n'avaient pas encore été communiquées au programme thonidés. Ces relevés, qui concernent les opérations des canneurs de la Van Camp et des palangriers taïwanais en 1980, ont été rapportés au siège de la CPS où ils viendront compléter la base régionale de données.

Activités conduites dans le cadre du projet de développement de la pêche profonde

Deux des trois maîtres-pêcheurs de la Commission étaient en mission au cours des mois d'avril, mai et juin. Paul Mead, le troisième d'entre eux, passait de longues vacances bien gagnées avec sa famille dans l'Oklahoma (USA), où il est né.

- Iles Cook

La mission que Lindsay Chapman, l'un des maîtres-pêcheurs, effectuait à Rarotonga (Iles Cook), a débuté à la fin du mois de novembre 1985. Il s'agissait surtout d'effectuer des essais de pêche à la palangre verticale autour des DCP mouillés à proximité de Rarotonga. Dans le cadre de ce travail, on a cherché à trouver les moyens de capturer localement, et de façon fiable, des appâts utilisables pour la pêche à la palangre. Dans un premier temps, M. Chapman s'est donc employé à capturer des appâts en posant des filets maillants pour prendre des chinchards (Selar crumenophthalmus) dans les eaux du tombant externe du récif. Les filets ont donné des résultats étonnamment bons une fois que le lest et la technique de pose appropriés ont été trouvés. M. Chapman et son homologue des Iles Cook, M. Sema Robati, ont, chaque vendredi, une nuit de pêche bien réglée. A bord d'un canot, ils posent les filets à appâts sur le tombant du récif en fin d'après-midi. Vers 22 h, les filets sont remontés, vidés, reposés, puis à nouveau remontés vers 2 h. La ralingue du filet restant souvent accrochée au corail du tombant du récif, il est parfois nécessaire de plonger en scaphandre autonome pour libérer le filet. Ces deux pêches fournissent généralement suffisamment d'appâts pour les essais à la palangre verticale au cours des semaines suivantes.

Les essais de pêche à la palangre ont eux-mêmes donné des résultats très encourageants. La plupart des opérations de pêche se sont déroulées pendant la journée, le chinchard frais étant l'appât utilisé. MM. Chapman et Robati sont régulièrement sortis trois fois par semaine pour pêcher du lever au coucher du soleil. Deux palangres verticales sont posées directement à partir du bateau, un catamaran "alia" de 8,5 m. Les prises, bien que variables, ont été satisfaisantes dans l'ensemble, avec quelques pêches exceptionnelles qui ont suscité beaucoup d'enthousiasme pour le projet parmi les pêcheurs locaux. La meilleure journée a vu la capture de 26 thons jaunes, d'un poids total à peine inférieur à 400 kg, et ce pour seulement 4 heures de pêche. Depuis lors, les pêcheurs locaux se montrent bien plus empressés à accompagner MM. Chapman et Robati pour voir d'eux-mêmes la technique employée.



Débarquement à Rarotonga de la prise correspondant à une matinée de pêche à la palangre verticale.

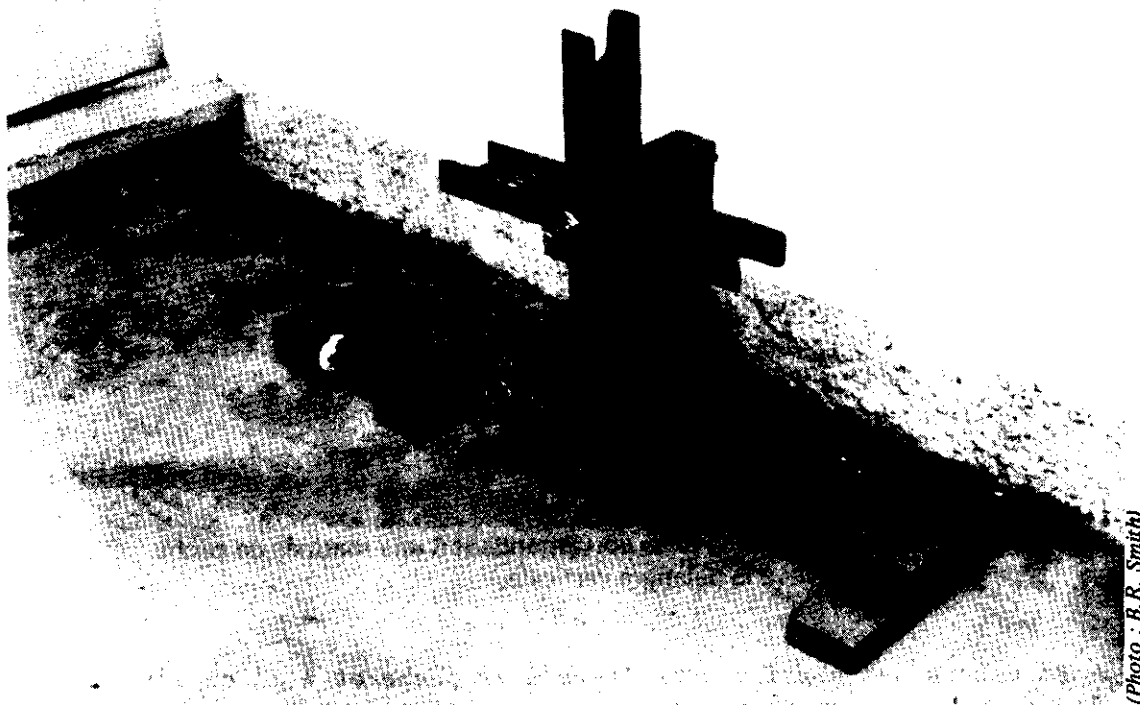
En dehors des sorties consacrées à la pêche et à la capture des appâts, les deux hommes entretiennent le navire et tiennent à jour les relevés de prises. M. Chapman a également aidé le ministère des Affaires des îles périphériques à ouvrir une poissonnerie à Rarotonga pour vendre le poisson capturé dans les autres îles. La plupart du poisson provient actuellement de l'île de Palmerston et M. Chapman a aidé le directeur de la poissonnerie et son personnel à améliorer la manipulation du poisson afin de réduire la proportion d'espèces rejetées ou de qualité inférieure parmi les prises débarquées.

- Tuvalu

La mission que Pale Taumaia, un autre maître-pêcheur de la CPS, a effectué à Funafuti (Tuvalu), s'est terminée à la fin du mois de juin, époque à laquelle il est parti en congé dans ses foyers au Samoa-Occidental. Au cours de sa mission à Tuvalu, il a eu des activités variées, avec notamment une évaluation détaillée des plans de différents bateaux de pêche et une mission d'un mois à Nanumea, l'île du nord, où il a accompagné l'équipe des agents de vulgarisation du Service des pêches. Au cours de cette mission, M. Taumaia a formé les pêcheurs aux méthodes de pêche profonde.

Pendant cette mission, il a toutefois été surtout question d'adapter la technique classique de pêche à la palangre verticale, telle qu'elle avait été élaborée au cours d'autres missions, pour la rendre utilisable sur de très petites embarcations, comme les pirogues et les canots qui sont fréquemment utilisés pour pêcher à Tuvalu et dans d'autres petits pays insulaires. Il a ainsi fallu apporter plusieurs modifications à l'engin lui-même, ainsi qu'à son mode d'utilisation. On s'est notamment employé à recréer, en modèle réduit, le moulinet à main en bois conçu par la FAO, afin de

pouvoir l'utiliser à bord des pirogues et des petites embarcations. Ce moulinet est similaire au modèle qui avait été conçu pour être utilisé à bord des pirogues de type KIR-1 et KIE-2 construites à Kiribati, mais il peut être adapté sur des embarcations de largeurs différentes.



(Photo : B. R. Smith)

Le moulinet à main, adaptable sur une pirogue, mis au point pour être utilisé avec des palangres verticales à Tuvalu.

L'une des dernières activités conduites par M. Taumaia avant son départ de Tuvalu, a été l'organisation d'un concours de pêche ouvert aux pêcheurs professionnels locaux. Le concours s'est déroulé sur une semaine et toutes les techniques de pêche (traîne, pêche profonde, palangre verticale, etc.) étaient autorisées, les vainqueurs remportant des prix en espèce et en nature (engins de pêche). Treize pêcheurs professionnels ont pris part au concours. Les prises étaient pesées au moment du débarquement au quai des pêcheurs, puis restituées aux pêcheurs pour être mises en vente ou consommées. Mille deux cent vingt-cinq kilos de poissons ont été ramenés à terre pendant la durée du concours, ce qui a nettement fait augmenter le volume de poisson d'origine locale habituellement disponible dans une collectivité aussi petite que celle de Funafuti. Les pêcheurs, tout comme les consommateurs, se sont réjouis du résultat obtenu. De nombreux pêcheurs qui n'avaient pas participé, demandent aujourd'hui qu'un autre concours soit organisé.

- Fidji

Bien que la mission que Paul Mead, maître-pêcheur à la CPS, a effectuée dans la circonscription nord de Fidji, se soit achevée en 1984, elle paraît avoir des effets durables si l'on en croit l'extrait suivant d'une lettre de M. Mitieli Baleivanualala, responsable des pêches de cette circonscription :

"Après la mission que Paul Mead a effectuée en 1984, nombre de pêcheurs se sont beaucoup intéressés aux techniques enseignées. Pour entretenir cet intérêt, des prix d'achat avantageux ont été négociés avec le marché national, mesure d'incitation qui a en fait donné un coup de fouet au programme de développement de la pêche profonde. Quatorze pêcheurs ont participé à cette opération, dont quatre de façon très régulière et pendant quatre mois de suite en 1985. Ces pêcheurs ont débarqué 3 136,5 kg de vivaneaux, soit une prise d'une valeur de 6 173 dollars fidjiens. Les agents du service des pêches ont en outre conduit une action de formation en emmenant des stagiaires lors de campagnes à l'occasion desquelles de nouveaux lieux de pêche ont été prospectés. Les pêcheurs ont ensuite été tenus informés des résultats des activités de pêche exploratoire. Au cours de la formation dispensée, sept pêcheurs ont appris la technique de la pêche du vivaneau à la palangre verticale. La capture des thonidés servant d'appâts est difficile et pose donc des problèmes aux pêcheurs. Ceux-ci sont dès lors revenus à l'utilisation du barracuda et du requin maquereau comme appâts. On espère que la mise au point des dispositifs de concentration du poisson permettra de capturer plus facilement des thonidés afin de les utiliser comme appâts. Aucun essai n'a été réalisé avec la palangre verticale à 18 hameçons que M. Mead avait expérimentée à proximité des DCP".

Les participants au cours Nelson Polytechnic se rendent à Tonga

Les douze stagiaires qui suivent le septième cours CPS/Nelson Polytechnic de formation des agents des services des pêches du Pacifique (voir Lettre d'Information sur les pêches No. 36 page 4) se sont rendus à la mi-juin à Vava'u (Tonga) pour entreprendre le stage pratique de cinq semaines qui constitue le deuxième volet du cours. Au cours de ce stage, qui a commencé le lundi 16 juin, les stagiaires ont pris la mer pour se familiariser avec toute une gamme de techniques de pêche et le maniement des bateaux. Ce stage, qui fait partie du cours de formation dispensé au Nelson Polytechnic, permet également de mettre en pratique dans des conditions réelles les compétences acquises au cours de la partie théorique et pratique du cours.

Les sujets enseignés cette année sont les suivants :

- i) Traîne de surface
- ii) Pêche de l'appât vivant
- iii) Pêche profonde au moulinet de jour et de nuit
- iv) Palangre verticale flottante
- v) Pose de la palangre en eau profonde
- vi) Pêche à la sautade
- vii) Utilisation de petits écho-sondeurs
- viii) Construction, mouillage et utilisation des DCP
- ix) Traitement du poisson à bord du navire et à terre
- x) Comptabilité et rentabilité des opérations de pêche

Ce stage est conduit par Alastair Robertson, responsable de la formation à la pêche de la CPS, par Maul Mead, maître-pêcheur à la CPS, et par Mike Wells, enseignant au Nelson Polytechnic, tous des patrons de pêche qui totalisent à eux trois de longues années d'expérience.

Séminaires sur l'évaluation des stocks

Un séminaire de deux semaines sur l'évaluation des stocks de poissons a débuté le 30 juin dernier au siège de la CPS. Il est organisé dans le cadre du programme d'évaluation des thonidés et marlins et est coordonné par le spécialiste de la recherche halieutique, M. Ray Hilborn, et par un consultant de l'Université de Colombie-Britannique (Canada), M. Karl Walters. Ce séminaire réunira la participation de onze personnes venant de onze pays insulaires du Pacifique.

Le séminaire est organisé à l'intention des responsables des pêches du secteur public qui sont chargés d'évaluer l'état des pêcheries existantes et de prévoir le développement des nouvelles pêcheries. Il se donne pour objectif premier de fournir aux participants une formation de base destinée à planifier les projets d'évaluation de stocks et à réaliser les premières analyses des résultats obtenus.

Les sujets qui seront enseignés sont les suivants : dynamique des populations exploitées; bio-économie du développement des pêches; méthodes d'évaluation des stocks; étude de cas d'évaluation des stocks dans d'autres pays en développement; problèmes fréquents en matière d'évaluation des stocks; rôle de l'évaluation des stocks dans la gestion des pêcheries. La formation consistera essentiellement en travaux pratiques d'analyse de données à l'aide de micro-ordinateurs, en cours théorique et études de cas d'évaluation des stocks dans les pays en développement.

Début du cours sur la manutention et le traitement du poisson

Le Cours CPS sur la manutention et le traitement du poisson a été officiellement ouvert à Port-Vila le 9 juin dernier par le directeur du Service des pêches de Vanuatu, M. Richard Kaltongga. Seize personnes venant de 12 pays insulaires du Pacifique (Etats Fédérés de Micronésie, Fidji, Guam, Kiribati, Iles Marshall, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Samoa-Occidental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) prennent part à ce cours qui durera 10 semaines. Au nombre des participants, on compte des directeurs de marché aux poissons, des agents de vulgarisation et des agents de formation enseignant l'halieutique. Tous les stagiaires ont toutefois en commun le fait de devoir organiser ou enseigner, dans leurs pays respectifs, les techniques à mettre en oeuvre en aval des opérations de pêche.

Le cours vise à donner aux participants les connaissances et compétences qui leur permettront de prendre en charge tous les aspects du fonctionnement d'une petite ou moyenne unité de traitement du poisson. Ce cours n'a pas d'équivalent en ce sens que le matériel pédagogique a été expressément conçu en fonction des besoins et conditions qui prévalent dans les pays insulaires du Pacifique. On insistera notamment sur un certain nombre de produits qui revêtent une importance particulière pour ces pays : les vivaneaux profonds réfrigérés (pour les marchés japonais et hawaïen), les thonidés pour le marché du sashimi, les coquilles de trocas et de burgaus et les bêtes-de-mer. Le cours portera également sur des sujets plus généraux : composition et détérioration du poisson; congélation, réfrigération et entreposage frigorifique; conception des aires de traitement du poisson; découpage et conditionnement du poisson; hygiène des installations; commercialisation et gestion commerciale; autres méthodes de traitement du poisson; spécialités; évaluation de la qualité; planification des actions de vulgarisation et des cours de formation. Le cours sera axé sur le côté pratique des choses et les séances de travail théorique seront fréquemment complétées par des travaux pratiques.

La plupart des activités qui impliquent la manutention du poisson frais ou congelé se dérouleront au "Natai", marché du poisson d'Etat, qui dispose de sections pour la vente en gros et au détail. Les contrôles d'hygiène et les tests bactériologiques se dérouleront dans les laboratoires du Service vétérinaire de la Direction nationale de l'agriculture. Le Service des pêches du pays fournira les bateaux et l'infrastructure nécessaires aux trois sorties de pêche de trois jours au cours desquelles les stagiaires verront différents aspects de la manipulation du poisson à bord d'un navire.

Les sujets couverts par le cours sont si nombreux qu'il a fallu faire appel au concours de plusieurs organismes spécialisés pour qu'ils mettent à disposition des enseignants pouvant assurer les enseignements nécessaires. Les services des organisations et instances suivantes ont ainsi été sollicités : Institut de recherche et de développement tropical du Royaume-Uni; Office néo-zélandais de l'industrie de la pêche; Direction de la commercialisation du poisson de la Nouvelle Galles du Sud; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Service des pêches et marché aux poissons de l'Etat vanuatuan. Plusieurs spécialistes qui travaillent dans les secteurs privés néo-zélandais et vanuatuan devraient également prêter leur concours. Le cours est coordonné par le spécialiste de la manutention et du traitement du poisson de la CPS, David Burford, qui sera, le cas échéant, secondé par d'autres agents affectés au programme de pêche côtière de la CPS.

Colloque sur le germon du sud

La Commission du Pacifique Sud a coordonné l'organisation d'un colloque sur les possibilités de développement de la pêche du germon du sud dans le Pacifique. Ce colloque, qui avait initialement été proposé par la Nouvelle-Zélande lors de la Dix-septième conférence régionale technique des pêches en 1985, s'est déroulé à la Division néo-zélandaise de recherche halieutique, à Auckland, du 9 au 12 juin 1986. La CPS était représentée par le coordinateur du programme d'évaluation des thonidés et marlins, M. John Sibert. Le colloque s'est dans l'ensemble bien déroulé et a vu les représentants des Iles Cook, de Fidji, de la Nouvelle-Calédonie, de Tonga et de Vanuatu apporter des éléments précieux et constructifs sur l'état et l'avenir de la pêche du germon du sud dans leurs pays respectifs. Un rapport complet des travaux du colloque a été préparé et fera l'objet d'un document présenté lors de la Dix-huitième conférence technique régionale des pêches qui se tiendra en août prochain.

Les recherches conduites en février dernier à bord de navires américains et néo-zélandais montrent que le germon du sud se trouve en quantités exploitables autour du même type de caractéristiques océanographiques que dans le Pacifique Nord. Des recherches analogues sont prévues pour 1987, année au cours de laquelle les Etats-Unis enverront le Townsend Cromwell dans le Pacifique Sud. Un navire français, le Coriolis, pourrait également participer à ces recherches.

Il est très encourageant de constater que deux participants taiwanais ont pris part au colloque. Ces deux personnes ont semblé très heureuses d'avoir été invitées et sont désireuses d'élargir leurs relations dans la zone du Pacifique Sud. Les Taiwanais disposent d'un navire océanographique, mais aucun programme d'activité n'a pu être retenu pour 1987 en raison de difficultés internes.

Il a beaucoup été question de la façon dont on pourrait rassembler une série cohérente de données sur le germon du sud. D'une façon générale, les participants au colloque ont estimé qu'il était souhaitable que la CPS s'emploie à compiler ces données. Il est toutefois clairement apparu qu'il serait impossible de disposer de données détaillées sur les débarquements des prises coréennes, taïwanaises et américaines à Pago Pago. Les participants ont estimé qu'il fallait absolument éviter que le programme de recherche soit associé à un seul pays, quel qu'il soit. La CPS a été instamment priée de continuer à assumer le rôle de coordonnateur du programme.

Il a été prévu de lancer un programme de marquage faisant appel aux navires de recherche et de pêche commerciale pour relâcher les poissons marqués. La CPS collaborera avec des chercheurs néo-zélandais et américains pour définir le cadre des procédures de marquage et sera chargée de la tenue des relevés. Le nombre total de germons marqués devrait être inférieur à 3 300.

Pour plus de détails sur le programme de marquage et sur le résultat des recherches, on se reportera à l'article figurant en page 26 de ce numéro.

Un catalogue de la formation halieutique en préparation

Un "catalogue dressant la liste des possibilités de formation halieutique offertes aux pays insulaires du Pacifique" est actuellement établi par l'assistante du programme de formation à la pêche, Mlle Sylvia Rodgers, et par le responsable de la formation à la pêche, M. Alastair Robertson. Ce catalogue est établi en réponse aux observations formulées dans le cadre d'une enquête sur les besoins et possibilités halieutiques dans la région, qui a été réalisée par la Commission conformément à une recommandation adoptée en 1985 par la Dix-septième conférence technique régionale des pêches. Cette enquête avait notamment fait ressortir que les pays insulaires du Pacifique rencontraient souvent des difficultés lorsqu'il leur fallait choisir les programmes de formation convenant le mieux à leurs besoins, du fait du manque d'informations sur les possibilités qui leur étaient offertes.

Le catalogue envisagé devrait aider à surmonter ce problème. Il contiendra des renseignements sur les principaux organes offrant des cours sur des sujets liés à la pêche. Ces renseignements seront classés par pays et par sujet. Avec ce catalogue, les responsables des pêches et de la formation des pays insulaires désirant faire suivre un stage quelconque à une personne donnée pourront comparer les renseignements disponibles sur toute une gamme de programmes correspondant à leurs besoins. Ils pourront, le cas échéant, écrire aux adresses données pour obtenir des renseignements supplémentaires et parfaitement à jour sur les cours qui semblent le mieux répondre aux besoins de leurs futurs stagiaires.

Le catalogue est déjà bien avancé et sera diffusé sous forme de projet lors de la Dix-huitième conférence technique régionale des pêches qui se tiendra en août (voir l'article en page 2 de ce numéro). Cette formule permettra de susciter des réactions sur la présentation retenue et d'inciter les établissements qui n'auraient pas été couverts de façon satisfaisante à fournir des renseignements avant l'impression du catalogue qui devrait sortir vers la fin de l'année.

LE COIN DES CONSULTANTS

Les missions de consultants dans les pays insulaires du Pacifique

Il est de plus en plus manifeste que certaines actions menées en Océanie dans le domaine des pêches font double emploi et c'est notamment le cas des missions de consultants. Il y a eu par exemple deux inventaires des coquillages de collection de Tuvalu, trois études sur la pêche du thon jaune à la traîne dans les Sporades équatoriales et près d'une demi-douzaine de missions de consultants chargés de conseiller les divers pays archipels sur le type d'opérations de pêche à la senne adaptées aux circonstances locales. Les consultants, tout comme les gouvernements intéressés, ne sont pas au courant des travaux analogues déjà conduits dans le pays ou dans des pays voisins. La Lettre d'information sur les pêches comportera désormais une nouvelle rubrique qui aura pour objet de faire connaître les missions récemment réalisées ou en cours d'exécution dans la région. On y trouvera une description succincte des travaux, mais sans autre précision sur leur teneur si le gouvernement du pays intéressé ne le souhaite pas.

Bob Gillett qui relève à Suva (Fidji) du programme régional FAO/PNUD sur le développement des pêches dans le Pacifique Sud nous a envoyé une première liste des missions de consultants déjà effectuées, assortie des commentaires suivants :

"Selon le récent rapport de Semisi Fakahau et Mike Shepard intitulé "La recherche halieutique dans le Pacifique Sud", les agents des pêches de la quasi-totalité des pays et de toutes les organisations régionales déclarent avoir des difficultés à se tenir au courant des activités de recherche et de développement menées dans d'autres pays et estiment qu'il s'agit là de l'un des plus sérieux problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail". Pour pallier cet état de choses, la CPS et l'UPS entendent unir leurs efforts dans un avenir proche pour faciliter la collecte, le stockage et le catalogage de toutes les publications disponibles sur la situation des pêches dans les pays océaniques.

"Je me dis depuis quelque temps qu'il existe une autre source d'information importante et fréquemment disponible : il s'agit des rapports et conclusions des consultants venus dans la région pour effectuer des missions à court terme dans le secteur des pêches. Les résultats de leurs travaux - qui font rarement l'objet de publication - sont mal connus hors du pays pour lequel ils ont été effectués. Il arrive même que les actuels agents des pêches de ces pays ne soient pas au courant des missions effectuées avant leur temps. Le nombre d'études indépendantes relatives à la commercialisation sur le marché hawaïen des poissons démersaux pêchés dans le Pacifique Sud en est une parfaite illustration.

"Dans les dernières années, de nombreux organismes ont financé des missions de consultants dans le domaine des pêches. Sans prétendre les énumérer tous, on pourrait citer l'ACIAR, la BAD, la BDDP, l'ACDI, le CFTC, la CEE, la FAO, la FFA, la FSP, l'ICOD, l'ORSTOM, la PFDF, le PIDP, la CPS, le SPEC, le PNUD, l'UPS et la Banque mondiale, sans parler des institutions d'aide de la plupart des pays métropolitains qui dispensent une aide bilatérale ou multilatérale à la région.

"Dans bien des cas, les résultats et les rapports de ces missions sont confidentiels et seul le gouvernement du pays concerné peut autoriser leur divulgation. En revanche, le fait qu'une mission ait été entreprise ne présente en soi aucun caractère confidentiel et si on le faisait savoir dans la région, les chercheurs intéressés pourraient prendre directement contact avec le gouvernement concerné pour en obtenir les résultats non confidentiels. Si ce gouvernement s'opposait à leur divulgation, on pourrait alors envisager un échange de rapports confidentiels entre les pays intéressés.

"La plupart des organismes aiment se voir attribuer le mérite des travaux qu'ils ont parrainés et il serait à bien des égards avantageux de les encourager à en informer le public. En dressant ci-dessous la liste des missions de consultants financées, directement ou non, par la FAO et le PNUD pendant le premier semestre 1986, j'espère inciter les autres organisations à faire de même. On peut se procurer les rapports de ces consultants en écrivant à l'adresse suivante : FAO/UNDP Fisheries Programme, UNDP Private Mail Bag, Suva, Fidji. Toute demande d'information relative à une mission effectuée pour le compte d'un pays donné doit être adressée au service des pêches de ce pays".

Nous invitons les lecteurs qui disposent d'informations à ce sujet à nous faire parvenir une brève description des travaux récemment effectués par des consultants dans le domaine des pêches afin que nous puissions compléter la liste ci-dessous. En assurant la diffusion de ces renseignements auprès des gouvernements et du personnel des pêches de la région, on pourra peut-être limiter les répétitions inutiles de fonctions et réserver ainsi le temps, l'argent et les forces vives dont nous disposons à d'autres recherches indispensables.

Missions de consultants financées durant le premier semestre de 1986
par la FAO et le PNUD dans le cadre du programme régional de développement
des pêches dans le Pacifique Sud

Zone	Consultant	Mission
Régionale	Gulbrandsen	Inspection des constructions de bateaux en cours et prestation de services consultatifs à l'intention des constructeurs et des agents des pêches.
Régionale	Anraku, Popper	Planification d'un projet japonais d'aide à l'aquaculture.
Régionale	Burke	Consultations juridiques sur un accord multilatéral de pêche avec les Etats-Unis d'Amérique; projet exécuté par la FFA.
Régionale	Walters	Instruction dispensée dans le cadre d'un colloque de la CPS sur l'évaluation des stocks.
Régionale	Divers	Instruction dispensée dans le cadre d'un cours de formation de la FFA sur la gestion des océans.
Régionale	Belew	Graphisme des manuels de formation halieutique de la CPS.

Zone	Consultant	Mission
Régionale	James, Lupin	Instruction dispensée dans le cadre d'un colloque sur la manutention du poisson à la CPS.
Régionale	Munro	Inventaire des recherches sur la pêche côtière dans le Pacifique Sud.
Iles Cook	Lewis	Etude sur la recherche halieutique aux Iles Cook.
Iles Cook	Savins	Construction d'une pirogue "KIR-2" et formation à son maniement.
Etats Fédérés de Micronésie	Mattson	Etude d'avant-projet d'établissement d'une conserverie de thon à Yap; exécutée par la FFA.
Fidji	Mornement	Amélioration des procédures de manutention du poisson dans une conserverie de thon.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Mendoza	Evaluation du potentiel de mise en valeur d'une pêcherie artisanale de pêche au casier.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Van Eys	Recherche de marchés étrangers pour la commercialisation du poisson pêché localement.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Barrat	Recherche de débouchés pour les prises accessoires de crevettes.
Tonga	Polacheck	Définition des principales insuffisances du système de statistiques halieutiques.
Vanuatu	Hammond	Préparation d'un code de procédure pour le transport du poisson par avion.
Samoa-Occidental	Crossland	Prestation d'avis consultatifs sur l'amélioration de la structure et du rôle du service des pêches; exécuté par la FFA.

NOUVELLES DU BASSIN DU PACIFIQUE

Accords sur la pêche au thon en Micronésie (Sources : PNG Times, Marshall island Journal)

Lors même que les pays membres de la FFA et la US Tuna Boat Association n'ont pas encore pu conclure des accords de pêche, les Etats Fédérés de Micronésie, Palau et Kiribati ont ratifié en mars 86 un traité dont les négociations ont été entamées en septembre 1985 à Guam. Les parlementaires de ces 3 pays estiment que ce traité est conforme aux grandes lignes de leur politique étrangère en matière de pêche et qu'il fournit un cadre juridique provisoire tout à fait satisfaisant, en attendant la conclusion et la mise en oeuvre d'un accord régional. Ce texte permet aux 3 pays signataires de passer des contrats

directs avec les propriétaires et les exploitants de senneurs américains sans avoir à passer par l'American Tuna Boat Association. Il prévoit la répartition des droits prélevés et des intérêts produits entre les trois pays signataires, à raison de quatre-vingt onze pour cent pour le pays dans lequel ont été effectuées les captures et de neuf pour cent divisés à part égale entre les trois pays. Les droits exigibles pour la délivrance des licences de pêche s'élèveront à 58 000 dollars par navire, soit environ 24 000 dollars de plus que le taux fixé en 1984.

Malgré la signature de cet instrument qui permet de traiter avec les armements de pêche américains, Kiribati ne semble pas avoir abandonné l'idée de poursuivre ses accords de pêche avec les flottilles soviétiques. Le président de Kiribati, M. Ieremiah Tabai, a déclaré que son gouvernement est prêt à envisager leur prolongation pour autoriser les thoniers soviétiques à mouiller dans les ports de ce pays. Selon lui, Kiribati apprécie que les Soviétiques règlent leurs droits de pêche aux échéances prévues et qu'ils respectent les conditions de leur accord de pêche qui interdit formellement à leurs navires de pénétrer dans la zone des 12 milles constituant les eaux territoriales de Kiribati, deux domaines où ce pays avait connu de gros problèmes avec la flottille américaine. Vanuatu, qui envisage également de passer des accords de pêche avec l'Union soviétique, attend de connaître la réaction de ce pays à sa proposition.

Développement de l'infrastructure des pêches à Tonga (Source : Tonga Chronicle)

Les responsables du ministère de l'agriculture, de la sylviculture et des pêches de Tonga sont convaincus qu'une infrastructure solide de commercialisation du poisson sera mise en place dans leur pays d'ici la fin 1987, du fait d'un accord conclu avec la CEE qui financera la construction d'un nouveau port de pêche à Fuaa et d'un autre accord passé avec le Japon qui fournira plus de 4,5 millions de dollars de Tonga (soit 541 millions de yens) en installations et équipement, dont des entrepôts frigorifiques, des fabriques de glace, des réfrigérateurs à glace et des navires transporteurs pour le poisson.

Deux autres projets ont pour but de créer à Tonga une chaîne ininterrompue de commercialisation du poisson, allant du pêcheur au consommateur. Il s'agit en effet de développer le système de ramassage du poisson pour faire face au nombre croissant de pêcheurs qui capturent des quantités toujours plus importantes dans des zones reculées des îles. Selon Semisi Fakau, responsable du service des pêches, il y aura d'ici à la fin 1987 environ 850 bateaux qui permettront la capture de quelque 3 675 tonnes de poisson. On compte dans le pays environ 1 700 pêcheurs déclarés mais il en existe beaucoup d'autres qui vendent leur pêche à l'occasion.

Cours de formation organisé à Fidji à l'intention des femmes-pêcheurs (Source : Fiji Times)

On parle beaucoup des groupes défavorisés et de la façon dont on pourrait les aider à participer activement à l'économie de leurs pays. Le service des pêches de Fidji a quant à lui déjà organisé un programme de formation spécialement conçu pour les femmes-pêcheurs de Fidji. L'idée en revient au ministre des industries primaires et elle a été mise en pratique par le service des pêches. C'est le premier cours du genre que dispense ce service qui y a accueilli 12 participants originaires des divers archipels de Fidji. Pendant 3 semaines, les stagiaires ont appris à tailler, à sécher et à ramander les filets; elles ont en outre acquis des notions de gestion

commerciale et participé à diverses visites sur le site de projets et à la seule manufacture de boutons de Fidji. Pour veiller à ce que ces enseignements ne restent pas lettre morte, on a offert à chaque participante deux rouleaux de filet de pêche. Les frais de subsistance, d'hébergement, de transport ainsi que les indemnités journalières ont été prises en charge par le gouvernement fidjien.



(Photo : 'Fiji Times')

Participantes au premier cours de formation organisé à Fidji à l'intention des femmes-pêcheurs. De part et d'autres, les enseignants, Akuila Vuakaca et Sunia Waqanabeta.

Affectation massive de fonds par l'USAID à des projets halieutiques
(Source : CPS/USAID)

L'agence américaine pour le développement international (USAID) a organisé une conférence à Honolulu (Hawaï) du 10 au 12 mai 1986 pour faire participer les pays océaniques à la création d'un nouveau projet de développement des pêches dans le Pacifique Sud mis en place par l'antenne de l'USAID dans le Pacifique (SPRDO). Elle a réuni les représentants des services des pêches et du plan des pays insulaires du Pacifique ainsi que des spécialistes et les observateurs des organisations intéressées dans le but de faire le point sur les besoins des divers pays en matière de développement des pêches et de sélectionner ceux qui pourraient bénéficier d'un financement dans le cadre du projet. Le directeur régional de l'USAID pour le Pacifique Sud, M. William Paupe, a expliqué aux participants les principes et les méthodes qui président au financement d'activités de développement dans la région par son organisation. Il a indiqué que l'USAID a réservé quelque 6,5 millions de dollars E.-U., pour les quatre années à venir, à des projets halieutiques dans la région. Un million de dollars E.-U. doit être affecté au cours de l'exercice 1986, soit avant le mois de septembre 1986.

En recherchant la meilleure utilisation possible pour ces fonds, les participants ont fait des observations et des propositions révélatrices. Plusieurs d'entre eux ont avancé que leurs pays n'ont pas tant besoin d'avis consultatifs que de financements qui leur permettraient de développer et

d'améliorer le secteur des pêches et ont suggéré que le projet devrait s'orienter sur le secteur privé. D'autres participants ont fait remarquer que les bailleurs d'aide multilatérale ont tendance à se retirer des activités qu'ils financent avant qu'elles ne soient menées à terme et ont exprimé le vœu que les financements envisagés soient poursuivis au-delà des quatre ans prévus si cela s'avérait nécessaire. Il a même été suggéré d'affecter aux nouveaux projets des crédits discrétionnaires permettant une plus grande souplesse d'exécution.

S'agissant du mécanisme de financement, plusieurs participants souhaitent que l'on sélectionne des projets dont l'exécution pourrait être confiée au personnel, aux experts et aux consultants des pays voisins et qu'on leur accorde la marge de manoeuvre la plus large possible pour les procédures d'achat d'équipement ou d'installations. En ce qui concerne le projet de développement des pêches de l'USAID, on a évoqué la question de la coordination entre les bailleurs d'aide et suggéré que l'USAID coordonne ses activités avec celles des autres organisations régionales telles que l'Agence des pêches du forum (FFA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission du Pacifique Sud (CPS) ainsi qu'avec les activités financées par les organismes d'aide bilatérale. Les participants ont estimé cette coordination nécessaire pour veiller à la continuité des programmes, à la bonne affectation de précieuses ressources financières et techniques et pour planifier plus efficacement l'intégration des nouvelles activités dans les travaux en cours.

Pour ce qui est de l'assistance technique, les participants ont recensé certains domaines prioritaires d'intervention, et notamment la conduite d'études de faisabilité à court et long termes et le renforcement du personnel technique. On a également évoqué la nécessité d'intensifier le soutien technique dont bénéficie la recherche, plus particulièrement dans le domaine de l'évaluation des ressources. Les participants ont par ailleurs fait état de sentiments mitigés à l'égard des consultants. S'ils admettent que l'on a besoin d'eux, ils n'en souhaitent pas moins orienter les activités de ces derniers vers les domaines où leur intervention est nécessaire, par exemple la recherche et le développement des marchés d'exportation.

Les participants ont sélectionné des domaines dans lesquels un financement serait utile; il s'agit des campagnes de recherche, de l'évaluation des stocks, de la gestion des données, des services de coopération et d'échange, des relevés hydrographiques et de la délimitation des zones maritimes. Ils ont accordé la priorité à toutes les actions de formation tendant à développer l'autosuffisance des pêcheurs sur le plan technique. Il s'agit là notamment de la formation des petits pêcheurs, de la formation à court et à long termes des personnes travaillant dans le secteur des pêches et de la formation à l'entretien et à la réparation des équipements et des installations. Ces enseignements devraient être dispensés à la fois à l'étranger et dans le pays intéressé.

Pour favoriser la petite pêche artisanale, les participants ont estimé qu'il convenait de financer l'achat d'équipement du genre petites embarcations, DCP (dispositifs de concentration du poisson), matériel de laboratoire pour la recherche, engins de pêche et petits moteurs marins. L'achat et l'installation d'ordinateurs ont également été longuement discutés. Les participants accordent la toute première priorité à la construction d'installations telles que bassins, jetées, installations de congélation, fabriques de glace, centres de vulgarisation et ateliers de formation.

Enfin, les participants sont convenus que les nations insulaires apprécieraient l'octroi de crédits à leurs institutions pour leur permettre de financer la construction de bateaux, l'achat d'équipement et le développement des petites entreprises. Ces crédits seraient administrés par les banques de développement ou par d'autres fonds autonomes de prêt au secteur des pêches et viendraient compléter l'aide dispensée pour l'achat d'équipement et de petit matériel.

Dans l'ensemble, les participants se sont déclarés fermement convaincus que dans le cadre de son programme d'aide aux pêches, l'USAID devrait essentiellement intervenir à l'échelon territorial et non régional et favoriser les discussions bilatérales pour définir les priorités de financement. Ils ont en outre insisté sur le fait que la structure du projet doit autoriser la plus grande souplesse et une marge de manoeuvre importante afin de répondre plus efficacement aux demandes d'aide des nations insulaires. Tout semble en place pour assurer le succès de ce projet qui pourrait grandement contribuer au développement des pêches dans la région, d'autant qu'il ne semble pas régi par de pesantes procédures administratives.

Soutien aux programmes de recherche de l'ICLARM dans le Pacifique
(Source : ICLARM Newsbrief)

Bon nombre d'organismes de financement accordent leur soutien à l'agrandissement des écloseries de bécards et à la recherche sur la culture de ce mollusque aux Iles Salomon, dans le cadre du projet international de mariculture du bécard que conduit l'ICLARM (International Centre for Living Aquatic Resources Management). L'ICLARM se voit ainsi accorder 10 000 dollars E.-U. par la Fondation Skaggs basée à San Francisco; en outre, un agent de coopération technique et des fonds de soutien pour ces projets seront mis à sa disposition par l'organisme d'aide au développement du Royaume-Uni et enfin, il recevra un financement de base d'environ 70 000 dollars australiens du Bureau australien d'aide au développement (ADAB). Cette dernière somme est accordée pour les activités de recherche dans leur ensemble mais sera essentiellement affectée au projet bécard et à d'autres activités dans la région du Pacifique Sud.

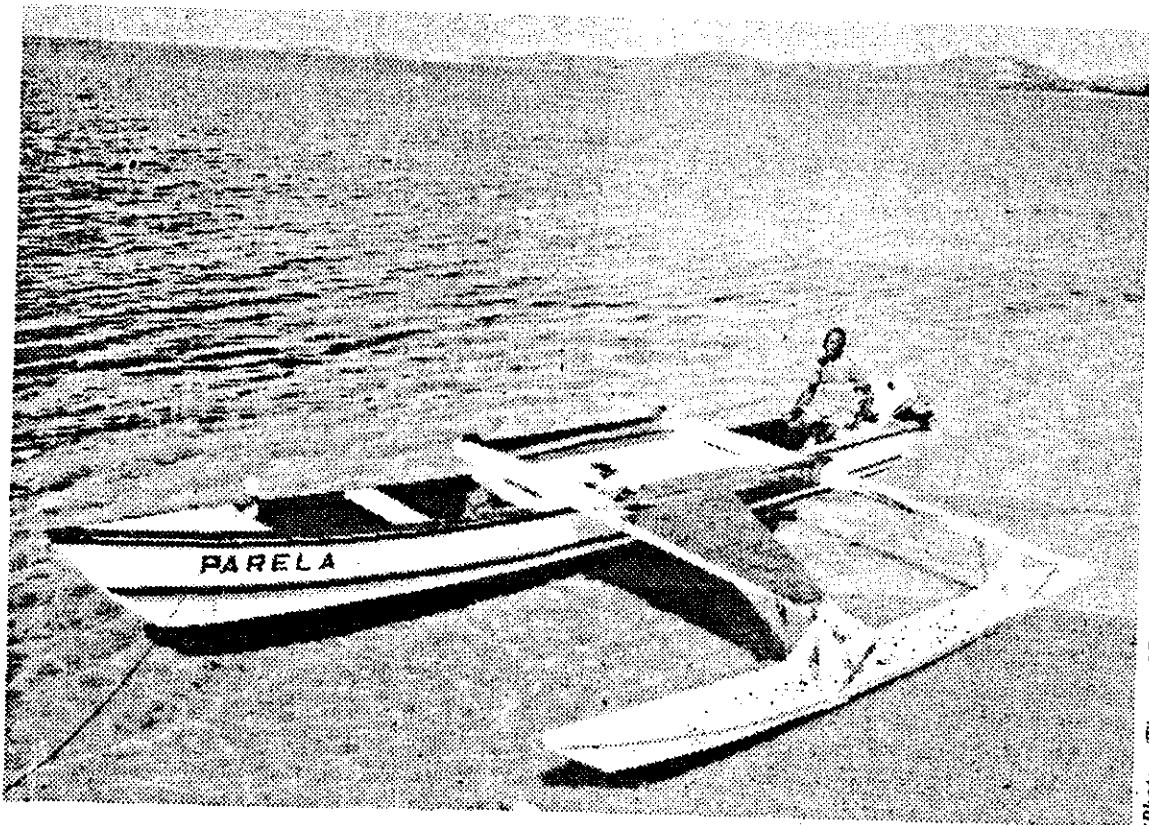
De nouvelles pirogues au banc d'essai en Papouasie-Nouvelle-Guinée
(Source : Times of Papua New Guinea/Patrick Matbob)

Pour améliorer les performances de la petite pêche artisanale, la division des pêches du ministère des industries primaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée expérimente de petites embarcations afin de réduire les frais d'exploitation des pêcheurs et de leur permettre de sortir en mer dans des conditions atmosphériques très diverses.

La division des pêches a sélectionné deux types de pirogues pour évaluer la mesure dans laquelle elles sont adaptées aux conditions de la petite pêche artisanale. Elles ont été conçues par Oyvind Gulbrandsen, architecte des constructions navales de la FAO et ont été baptisées "Red Snapper" et "prototype improved dugout". M. Gulbrandsen est bien connu en Océanie pour ses précédents travaux, notamment pour la conception du catamaran samoan "alia" et, plus récemment, des pirogues à voile KIR-1 et KIR-2 à Kiribati. En fait, le "Red Snapper" de Papouasie-Nouvelle-Guinée s'inscrit dans la lignée des pirogues de Kiribati et porte d'ailleurs le code KIR-4.

On pense que la pirogue "Red snapper" sera particulièrement bien adaptée à la petite pêche commerciale en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elle ressemble par sa forme aux pirogues monoxyles traditionnelles, mais permet de transporter des charges plus importantes et se comporte mieux sur des mers agitées que la plupart des pirogues monoxyles de taille similaire; du fait de ses lignes pures et de sa relative légèreté, propulsée par un petit moteur hors-bord, elle file plus rapidement à pleine charge que ne le ferait un canot dans les mêmes circonstances. Elle se barre facilement à toutes les allures car il n'est pas nécessaire de garder le balancier au vent. Le fond est à double bordage, ce qui permet de remplacer facilement le bordage extérieur lorsqu'il est attaqué par les tarets; la coque peut être construite en contreplaqué marin ou à clins.

Il y a toutefois deux éléments à son désavantage : tout d'abord son coût qui est estimé à environ 2 150 kinas (dont la main-d'oeuvre, évaluée à 1 000 kinas) de sorte qu'elle ne peut véritablement convenir qu'à des pêcheurs exploitant des lieux de pêche dont ils peuvent attendre de bonnes prises; d'autre part, il faut enseigner à ses utilisateurs la navigation et le maniement de ces pirogues, notamment par gros temps. Ce dernier problème a été résolu grâce à un accord passé avec un organisme américain, International Human Assistance Programme (IHAP), qui a déjà financé deux cours de formation durant lesquels les jeunes et les pêcheurs du village ont appris à construire, manier et entretenir ces pirogues. D'autres cours analogues devraient être organisés.



(Photo : 'Times of Papua New Guinea')

La pirogue KIR-4 à l'essai en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Equipé d'un moteur hors-bord de 4 à 15 chevaux, "Red snapper" se comporte très bien (la voile est utilisée comme auxiliaire, lorsque les conditions le permettent et en cas d'urgence); avec trois hommes à bord et une légère brise, la pirogue atteint les pointes ci-dessous :

4 cv	:	6,7 noeuds (12 km/h)
8 cv	:	9,3 noeuds (17 km/h)
10 cv	:	9,3 noeuds (17,5 km/h)
15 cv	:	13 noeuds (23 km/h)

A une allure de 8 noeuds, ces pirogues consomment un peu moins de 4 l/km avec un moteur hors-bord à deux temps de 8 cv et environ 6,5 l/km avec un quatre temps de 10 cv. Avec un quatre temps, on couvre 53 milles (98 km) à une allure de 9,5 noeuds (à plein gaz) et 70 milles (130 km) à une allure de 8 noeuds (aux 3/4 de sa puissance) avec un plein de 20 litres. Les pêcheurs du village de Roku qui ont équipé d'un moteur à deux temps de 8 cv la pirogue "Iamera" qu'ils expérimentent disent qu'avec un plein d'essence, ils peuvent maintenant aller deux fois plus loin qu'avec leur propre pirogue.

Disparitions tragiques en mer

(Source : Pacific Island Magazine)

Trois pêcheurs de Kiribati ont quitté leurs foyers à intervalles d'une semaine pour trois sorties de pêche différentes et ne sont jamais rentrés. La division de la marine signale que leur disparition remonte à janvier où Kiribati était frappé par de violents orages. Toutes les tentatives mises en oeuvre pour retrouver les disparus ont échoué.

A une autre occasion, on a signalé la disparition d'un parlementaire de Truk, M. Tony Otto, et de trois de ses électeurs lors d'une sortie de pêche au mois de janvier. Ces quatre personnes ont été retrouvées 24 heures plus tard. C'est la première fois cette année et peut-être même depuis le début du siècle qu'un parlementaire de Truk s'est ainsi perdu en mer pour être rescapé ensuite.

Séminaire sur l'utilisation des submersibles habités à Fidji

(Source : Unesco International Marine Science Newsletter)

Les scientifiques et ingénieurs des pays dotés d'une technologie de pointe dans le domaine de l'exploration du fond des mers ont récemment eu l'occasion de rencontrer leurs homologues et les décideurs des pays en développement du Pacifique Sud pour aider ces pays à participer activement à l'exploration et à l'exploitation des ressources sous-marines. Le "séminaire STAR" qui s'est tenu à Suva (Fidji) du 24 au 29 septembre 1985 portait sur la technologie de pointe dans ces domaines. STAR est le sigle qui désigne le South Pacific Tectonics and Resources Working Group (groupe de travail sur les ressources et la tectonique du Pacifique Sud) qui est cofinancé par le CCOP (SOPAC) et la COI.

Cette manifestation baptisée "séminaire STAR sur l'utilisation des submersibles habités et engins télécommandés dans le Pacifique Sud" a été organisée et cofinancée par les deux organismes mentionnés ci-dessus ainsi que par l'ORSTOM et l'IFREMER.

Il avait pour but :

de déterminer dans quelle mesure les submersibles habités et les engins télécommandés (ROV) peuvent être utilisés dans le Pacifique Sud pour des explorations géophysiques et géologiques, de formuler des directives en vue de leur utilisation aux fins d'évaluation des ressources minérales, de gestion des ressources et d'études d'ingénierie, de définir les technologies appropriées et les domaines dans lesquels ils pourraient être utilisés dans le Pacifique Sud et d'encourager la création de programmes de coopération internationale en vue de leur utilisation dans la région.

Plus de 40 documents ont été présentés; ils ont donné lieu à des débats et recommandations portant notamment sur : a) les derniers perfectionnements de stratégie des submersibles habités et des engins télécommandés et l'utilisation de ces engins pour résoudre les problèmes géologiques dans le Pacifique Sud; b) l'utilisation rationnelle de ces engins aux fins de prospection et d'évaluation des ressources minérales en haute mer ou dans les eaux peu profondes, aux alentours des Etats insulaires du Pacifique Sud; c) la création de programmes et de projets de recherche en vue de l'utilisation de ces engins dans la région.

Le séminaire a réuni 72 participants originaires des 14 pays suivants : Australie, Chili, Iles Cook, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, France, Japon, Kiribati, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Iles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Le rapport du séminaire comprenant les recommandations fera l'objet d'une publication dans la collection "Séminaires de la COI".

La Papouasie-Nouvelle-Guinée veut renforcer ses droits de pêche
(Source : The Bulletin)

Confronté à une agriculture défailante, le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée cherche désespérément à développer son secteur des pêches qui présente un fort potentiel afin de relancer l'économie du pays. Il voudrait renforcer ses droits de pêche pour autoriser ses flottilles à pêcher du côté australien du détroit de Torres afin que les marchés lucratifs de la crevette et de la langouste puissent aussi profiter aux pêcheurs locaux. Ceux-ci pourraient retirer 3 millions de dollars de plus d'un élargissement de leurs droits de pêche. L'accord actuel sur la frontière du détroit de Torres n'autorise pas les bateaux papous de plus de 20 mètres à pénétrer dans les eaux australiennes par le détroit. Le problème est que tous les bateaux de pêche commerciale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, une vingtaine au total, dépassent les 20 mètres et ne peuvent donc pêcher dans ces eaux. Le ministre des industries primaires de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Iambakey Okuk, a écrit à son homologue australien, M. John Kervin, pour lui demander de réviser les droits de pêche actuels. La réponse de ce dernier n'est pas encore connue. Le secteur des pêches en Papouasie-Nouvelle-Guinée est actuellement totalement sous-développé et ne représente que 22 millions de dollars par an alors que, selon M. Okuk, il pourrait en rapporter 210 millions par an, autant d'argent dont la Papouasie-Nouvelle-Guinée a désespérément besoin.

Publication des débats du 5ème Congrès sur les récifs coralliens

Le compte rendu du Cinquième Congrès international sur les récifs coralliens qui s'est tenu à Tahiti (Polynésie française) en mai et juin 1985 est désormais disponible. Il constitue six volumes, soit 3 486 pages au total.

Volume 1 - Récifs coralliens de Polynésie française : généralités sur les îles de la Polynésie française et leurs récifs coralliens.

Volume 2 - Résumé des communications projetées : résumés en anglais et français de 424 communications projetées.

Volume 3 - Symposium et séminaires (A) : variations du niveau de la mer à la fin du quaternaire et variations actuelles - ampleur, causes, applications prospectives; la diagénèse récifale; impact des cyclones sur les récifs coralliens; rôle des micro-organismes dans les écosystèmes récifaux; croissance récifale et niveau de la mer : la signature du milieu.

Volume 4 - Symposium et séminaires (B) : relations entre les herbivores et les végétaux dans les récifs coralliens; écologie évolutive des organismes récifaux; protection et conservation des milieux récifaux, un pari sur le futur; reproduction et recrutement des coraux; ciguatera et autres intoxications par des organismes récifaux; métabolisme, calcification et production de carbone; évaluation et gestion des pêches en milieu corallien : aspects biologiques environnementaux et socio-économiques.

Volume 5 - Documents divers (A) : algues calcaires - Halimeda; autres algues; plantes terrestres; éponges et communautés cryptiques; mollusques; crustacés et autres invertébrés; échinodermes; Acanthaster planci; bioérosion; reproduction et recrutement des poissons; communautés de poisson; tortues; pêche récifale; autres ressources récifales; socio-économie.

Volume 6 - Documents divers (B) : hydrologie et plancton; biologie des coraux; zooxanthelles et calcification des récifs; croissance des coraux; communautés coralliennes; éléments d'écologie; physiologie et morphologie; stress environnementaux; gestion des récifs coralliens; paléoécologie de l'Holocène et des récifs anciens; les sédiments récifaux et leur évolution; documents divers.

Ces volumes sont offerts gratuitement aux personnes ayant participé au congrès. Les personnes intéressées peuvent se procurer l'ensemble des six volumes (qui ne sont pas dissociables) à un prix spécial de lancement de 200 dollars E.-U. en écrivant à l'adresse suivante : Antenne Museum/EPHE, Centre de l'Environnement d'Oponuhu, B.P. 1013, Papetoai, Moorea, Polynésie française.

Pago Pago, nouveau port d'attache des thoniers palangriers
(Source : Tonga Chronicle/Pacific Magazine)

Un palangrier tongan, le Lofa déplace son port d'attache de Fidji aux Samoa américaines, rejoignant ainsi la flottille de thoniers de la République de Chine (Taïwan). Selon la division des pêches de Tonga, ce nouvel arrangement

est tout à fait avantageux car le Lofa trouvera à Pago Pago du carburant et des droits portuaires moins chers qu'à Fidji. De l'avis du comité de gestion du Lofa, cet arrangement se poursuivra au moins jusqu'à ce que la gestion de la conserverie de Levuka ait été transférée par le gouvernement japonais au gouvernement fidjien.

Bien que les avantages offerts par la conserverie de Pago Pago profitent directement au Lofa, on s'inquiète à Tonga du nombre croissant de bateaux qui déplacent leur port d'attache à Pago Pago provoquant ainsi une concurrence que le secteur des pêches de Tonga, qui est en plein développement, pourrait avoir du mal à maîtriser. Bien qu'on s'inquiète de l'intensification du trafic halieutique dans la zone, Tonga peut difficilement intervenir.

Dans le même temps, les pêcheurs de Pago Pago s'opposent à un entrepreneur local qui projette de construire dans cette ville une unité de traitement et de stockage du poisson en entrepôt frigorifique. Bien que le projet ait reçu un soutien honorable lors d'une réunion de groupe organisée pour en discuter le bien-fondé, bon nombre de ces pêcheurs se sont interrogés sur les avantages que présente cette nouvelle installation. Certains ont fait valoir que pour qu'elle soit rentable, il faudrait se procurer du poisson de sources "étrangères au pays", c'est-à-dire acheté aux navires de pêche étrangers qui déchargent leurs captures pour les vendre aux conserveries. De nombreux pêcheurs ont déclaré qu'il leur avait parfois été impossible de vendre leurs prises du fait de la concurrence des équipages des grands thoniers qui vendent du poisson à vil prix pour s'acheter à boire.

Deux "alia" à l'essai en Nouvelle-Calédonie
(Source : Les Nouvelles calédoniennes)



(Photo : 'Les Nouvelles Calédoniennes')

Les deux coques "alia" à leur livraison à Nouméa.

Deux catamarans de type "alia" ont été importés en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement territorial afin d'évaluer dans quelle mesure ils sont adaptés aux conditions de pêche locales. Ils ont été importés coque nue et seront équipés d'un pont et d'une cabine avant d'être livrés, à titre expérimental, sur l'île de Maré et à Poindimié, sur la grande terre.

Un marlin géant capturé à Tahiti
(Source : La Dépêche de Tahiti)

C'est un mauvais poisson d'avril : le pêcheur qui a capturé à Mooréa (Polynésie française) ce marlin bleu qui bat tous les records ne pourra pas voir sa prise homologuée par l'Association internationale de pêche au gros. Francis Bonnet, qui est un pêcheur professionnel, a en effet enfreint les règles strictes de l'Association en matière de pêche sportive en laissant son compagnon André Tavanae dégager la ligne du pont pour qu'elle ne se coince pas dans l'accastillage. Selon les règles de l'Association, la personne qui a le moulinet en main doit ramener le poisson tout seul : si quelqu'un touche à la ligne, on considère que le pêcheur s'est fait aider et sa prise ne peut être homologuée.

En tout état de cause, ce marlin aurait battu tous les records enregistrés : il pesait 709 kg et mesurait 4,41 mètres, soit à peine moins que l'embarcation de 5,70 mètres à partir de laquelle il a été capturé. La prise a été effectuée grâce à un leurre "siffleur" de fabrication maison et à un morceau de pieuvre pour appât.

**Le marlin de 709 kg capturé au large de Mooréa
le 1er avril 1986.**



(Photo : 'La Dépêche de Tahiti')

Corrigendum

Le numéro 36 de la Lettre d'information sur les pêches de la CPS comportait un article (page 20) selon lequel l'EVAAM, le service des pêches de Polynésie française, aurait récemment annoncé la mise en vente de sa cassette vidéo documentaire sur les techniques perlicoles. L'article

indiquait que cette cassette n'était disponible qu'en système couleur SECAM, or elle existe également en PAL et NTSC ainsi que dans les deux formats standard (BETAMAX et VHS). Nous nous excusons de cette erreur auprès de ses producteurs et de nos lecteurs.

SCIENCE ET TECHNIQUES HALIEUTIQUES

Perspectives prometteuses pour la pêche de surface au germon dans le Pacifique Sud

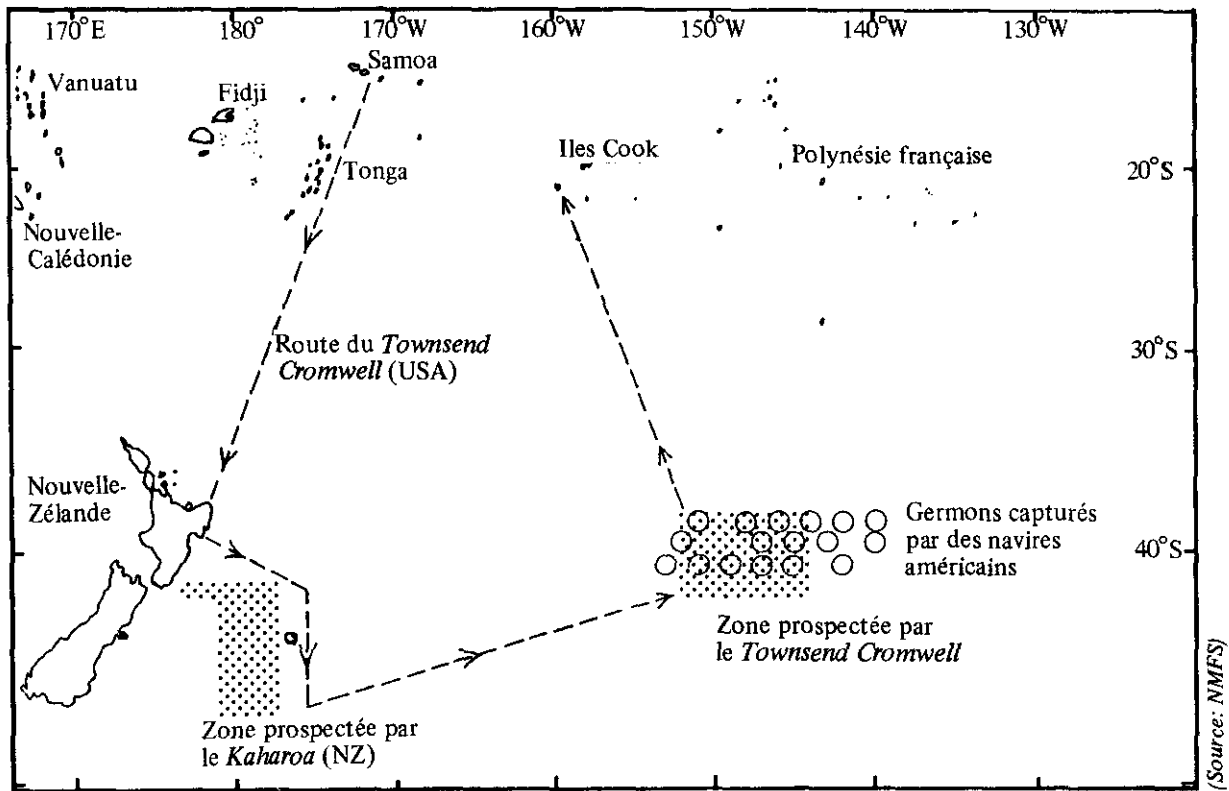
(Source : US National Marine Fisheries Service/M. Laurs)

Se fondant sur les résultats d'une campagne exploratoire de pêche à la traîne conduite par deux navires de pêche américains ainsi que sur une campagne de recherche effectuée par le Townsend Cromwell, le navire de la NOAA, les chercheurs du Southwest Fisheries Center estiment que les circonstances sont tout à fait propices à l'implantation d'une pêcherie américaine du germon dans le Pacifique Sud. Les taux de prise relativement élevés et le volume total des captures réalisées par les navires de pêche, les conditions climatiques assez clémentes et l'infrastructure de commercialisation du poisson et d'entretien des navires disponible à Pago Pago (Samoa américaines) laissent à penser qu'il serait rentable pour les navires américains d'opérer dans le Pacifique Sud.

Les navires de pêche Day Star et Bald Eagle ont effectué des campagnes de pêche exploratoire ainsi que des observations scientifiques sur le germon dans le Pacifique Sud. Outre leur mission exploratoire, ces navires ont également constitué des relevés de pêche détaillés, procédé à des opérations de marquage du germon et à des observations océanographiques. L'un des principaux objectifs de la campagne était de réunir les éléments permettant d'évaluer la rentabilité d'une flottille américaine de pêche au germon dans le Pacifique Sud. Cette pêcherie travaillerait de janvier à mai, dans une zone située à environ 1 500 à 2 000 milles au sud-est des Samoa américaines et s'appuierait sur les infrastructures disponibles à Pago Pago (Samoa américaines) pour la vente des prises aux conserveries américaines, le ravitaillement en carburant, l'entretien et l'avitaillement.

La campagne du Cromwell avait pour objectif de recueillir les éléments d'information permettant de mieux connaître le germon et de mettre au point des modèles améliorés sur la biologie, l'écologie et la dynamique des populations de germons dans le Pacifique Sud. On a en outre recueilli des données en vue de la description des caractéristiques physiques et biologiques du milieu marin où prédominent les grandes concentrations de germons afin de mettre au point des méthodes permettant de déterminer les zones et les conditions de pêche les plus favorables. La distribution et l'incidence du germon dans les eaux de surface de la zone de convergence subtropicale du Pacifique Sud ont également été étudiées pour évaluer le bien-fondé de l'implantation d'une pêcherie dans la région.

La mission du Cromwell s'inscrivait dans le cadre d'une campagne à laquelle participaient plusieurs navires, dont les navires de pêche américains et le Kaharoa de Nouvelle-Zélande. On trouvera ci-dessous un croquis délimitant la zone prospectée. Cette campagne fait partie d'un programme de coopération internationale où les Etats-Unis d'Amérique, la Nouvelle-Zélande, la France et les nations insulaires du Pacifique participent à la recherche sur le germon du Sud. Elle a réuni des océanographes biologistes du SWFC d'Honolulu et des laboratoires de La Jolla, du ministère de l'agriculture et des pêches de la Nouvelle-Zélande, de l'ORSTOM Nouméa ainsi qu'un observateur originaire du Royaume de Tonga.



Zones prospectées par les navires de recherche sur le germon du sud et les navires de pêche commerciale.

Les prises réalisées par le Day Star sont estimées à 55,5 tonnes. Le navire était chargé à plein après 29 jours de pêche et a livré 50,6 tonnes de germons à la conserverie de Pago Pago. Le Day Star a également procédé au marquage de 602 germons qu'on a ensuite relâchés, soit un poids estimé à environ 5 tonnes. Les prises du Bald Eagle s'élèvent à environ 52 tonnes sur lesquelles 100 spécimens ont été marqués et relâchés. Les prises pesaient en moyenne 7,9 kg. Les opérations de pêche se sont déroulées dans une zone assez étroite allant d'environ 38°30' et 41°30' de latitude sud. La zone où les prises ont été les plus importantes se situe par environ 141° et 151° de longitude ouest; plus à l'ouest, le taux de prise chute de façon considérable.

Les taux de prise réalisés par les navires de pêche et par le Cromwell ainsi que les mesures océanographiques prises lors des opérations de pêche permettent d'associer les captures de germons avec la zone de convergence subtropicale. Le rendement le plus élevé a été atteint à proximité de la limite nord de cette zone et on peut en outre associer la quasi-totalité des captures de germons aux fronts thermiques de surface souvent caractérisés par des gradients n'excédant pas 0,5° à 1°C par mille. Les prises ont été réalisées sur des fronts thermiques de 16,5° à 19°C, les meilleures se situant en eau plus chaude où les fronts allaient de 18,3° à 18,6°C.

En bref, les conditions semblent tout à fait propices à l'implantation d'une pêcherie de germons dans le Pacifique Sud. L'état des connaissances permet d'affirmer que la population de germons du sud est suffisamment importante pour soutenir une pêcherie de surface. Il convient néanmoins d'organiser

davantage de campagnes de pêche exploratoire et de recueillir davantage de connaissances sur les schémas migratoires et la biologie de ces populations avant d'envisager l'implantation d'une pêcherie américaine viable dans le Pacifique Sud.

Opérations de marquage de germons dans le Pacifique Sud
(Source : CPS/NMFS)

Ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédant, le Kaharoa, navire de recherche halieutique néo-zélandais, le Townsend Cromwell, navire de recherche américain ainsi que deux ligneurs américains, le Day Star et le Bald Eagle ont effectué une campagne conjointe de recherche et de pêche exploratoire en février et mars 1986. La zone prospectée se situe par 40 à 45° de latitude sud et 165° de longitude ouest. La pêche de surface au germon du sud s'est avérée très positive et environ 800 poissons ont pu être marqués. On a utilisé deux types de marques, l'une rouge et l'autre jaune.

Les marques jaunes ont été utilisées pour la plupart des spécimens marqués. En cas de capture d'un germon portant une marque jaune, il faut mesurer sa longueur de l'extrémité de la mâchoire supérieure à la fourche de la queue, arrondir les mesures au centimètre le plus proche (ou au demi-pouce le plus proche) et relever la date et le lieu de la capture. Ces informations accompagnées des noms et adresse du responsable de la capture doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Albacore Tagging Program
Southwest Fisheries Center
P.O. Box 271
8604 La Jolla Shores Drive
La Jolla, CA 92038
UNITED STATES OF AMERICA

Le responsable de la capture recevra une prime de 2 dollars E.-U. ainsi qu'une casquette de baseball portant le symbole du projet de marquage des germons.

On a utilisé les marques rouges sur des poissons auxquels on avait au préalable injecté une teinture spéciale qui colore les os des ouïes, appelés otolithes. Elles ont pour but de déterminer l'âge des poissons, il est donc indispensable de renvoyer le poisson entier accompagné de la marque intacte. Il faut isoler les germons portant une marque rouge du reste des captures et prévenir l'agent du service des pêches de Pago Pago à l'adresse ci-dessous pour qu'il prenne les mesures nécessaires à l'expédition du poisson :

NMFS Agent
c/o Office of Marine Resources
P.O. Box 3730
Pago Pago
AMERICAN SAMOA 96799

Si la date et le lieu de la capture peuvent être communiqués, les poissons portant une marque rouge seront achetés par le service des pêches de Pago Pago au prix pratiqué par les conserveries. En outre, si le poisson est renvoyé intact à ce service, accompagné de la marque rouge et des informations requises, le pêcheur responsable de sa capture recevra une prime de 50 dollars E.-U. ainsi qu'une casquette de baseball.

Des mesures spéciales ont été prises pour assurer que les marques seront renvoyées accompagnées d'informations complètes. L'American Fishermen's Research Foundation organise à l'intention des personnes qui renvoient des marques une loterie dotée d'importants prix en espèces.

8 000 bonites et thons jaunes marqués en Micronésie
(Source : CPS/Laboratoire de recherche de Tohoku)

La CPS a récemment été informée que l'Agence des pêches du Japon vient d'achever un assez vaste programme de marquage de thonidés dans le Pacifique central. Entre octobre 1985 et février 1986, 8 418 poissons ont été marqués sur le Yaizu Maru et le Mie Maru, qui sont les navires de formation des écoles de pêche de Shizuoka et Mie. Les poissons marqués ont été relâchés dans une zone se situant par environ 140° et 180° de longitude est et de 4° à 18° de latitude nord. Il s'agissait en majorité de bonites, mais on a également procédé à quelques marquages sur des thons jaunes.

Il s'agit de marques jaunes à "ardillon" portant les mots :

TOHOKU SUIKEN SHIOGAMA JAPAN

ainsi que les lettres "YZ" ou "ME". Les pêcheurs qui capturent des poissons marqués sont invités à transmettre les informations suivantes :

- Date et lieu de la capture
- Numéro de la marque, longueur et poids du poisson
- Nom et adresse du pêcheur

Fisheries Agency
Tohoku Regional Fisheries Research Laboratory
Shinhamacho 3-27-5
Miyagi Prefecture
JAPAN 985

Il serait en outre très utile de renvoyer la marque elle-même. Le pêcheur intéressé recevra des informations sur les poissons relâchés et se verra offrir un T-shirt.

Critères de qualité des requins de mer chaude
(Source : FAO. Fish. Tech. News)

Avec près de 10 000 tonnes capturées par an, les requins sont l'espèce la plus pêchée en Australie. Ils sont pour la plupart capturés au sud de l'Australie et consommés dans les Etats du sud, Victoria, Australie méridionale et Tasmanie. On utilise leur chair pour les "fish and chips", cet étonnant "casse-croûte" des Britanniques qui a trouvé sa place dans bon nombre de pays anglophones. Le poisson se mange frit, en beignets, accompagné de frites.

La quasi-totalité des requins capturés en Australie sont soit des Mustelus antarcticus, soit des Galeorhinus australis pêchés au filet maillant dans des eaux chaudes - de 12 à 18°C.

Le Territoire du Nord de l'Australie s'intéresse depuis peu au développement de la pêche au requin dans le nord australien. A l'heure actuelle, cette ressource est exploitée dans le cadre d'accords de pêche étrangers, bilatéraux et privés, prévoyant sa commercialisation hors de l'Australie. On estime à 7 000 tonnes le volume des prises disponibles annuellement.

L'intérêt manifesté par le service des pêches du Territoire du Nord s'est traduit par des évaluations des ressources par espèce (voir Lyle and Timms, Australian Fisheries, 1er novembre 1984). Des études ont été conduites parallèlement sur l'accueil réservé par le consommateur aux requins de mer tropicale (Welsford et al., Australian Fisheries, novembre 1984) dans lesquelles on a demandé à un jury de dégustation de faire la différence entre le requin "de mer chaude" (il s'agit essentiellement de Carcharhinus limbatus et de C. sorrah) et le requin "de mer froide" (les deux espèces précédemment nommées). Sur 1 040 dégustations, 723 personnes (soit 70%) ont pu faire la différence entre requins de mer froide et de mer chaude à l'occasion d'un test dit "du triangle", 325 d'entre elles (soit 45%) ayant une préférence pour le requin de mer froide, les 398 autres (soit 55%) favorisant le requin de mer chaude (non significatif). Selon les membres du jury, la chair du requin de mer froide est plus moelleuse, moins sèche, plus tendre, plus délicate et plus blanche que celle du requin de mer chaude qui est charnue, feuilletée et plus goûteuse.

On a donc établi un parallèle entre la qualité du poisson et le taux de prise et la manutention à bord. Les étudiants du département de technologie de l'alimentation du RMIT de Melbourne ont travaillé à Darwin à bord de navires du Territoire du Nord pour tenter de résoudre un problème intéressant posé par la texture de la chair des requins de mer tropicale. Jenny Welsford, Trevor Feldtman et Elena Zubryn ont cherché à comprendre pourquoi la chair des requins amenés à bord vivants et rapidement congelés était coriace. Avec l'aide d'un jury de dégustation et d'un testeur d'aliment Instron, ils ont pu établir que les recettes de grand-mère sur la manutention des poissons de mer froide et tempérée ne s'appliquaient pas aux espèces de mer tropicale.

L'usage en matière de manutention veut qu'on "ramène à bord le poisson vivant pour le réfrigérer rapidement". On a donc ramené à bord vivants des requins de mer tropicale (ces travaux ont été effectués dans le cadre d'opérations de marquage de requins vivants qui ont ensuite été relâchés, de sorte que seuls des requins vivants ont été utilisés), on les a ensuite tués et on a prélevé les filets qui ont été congelés; le jury de dégustation et le testeur Instron ont néanmoins conclu à une texture très dure de la chair. En revanche, lorsque les requins ont été amenés à bord selon les techniques commerciales, c'est-à-dire vivants ou morts depuis une à trois heures dans les filets et dans une eau à une température d'environ 30°C, qu'ils ont été traités comme à l'habitude c'est-à-dire saignés et lavés, la chair était moins dure et qualifiée de "charnue".

Des travaux récemment effectués sur les poissons tropicaux par les chercheurs du Tropical Development and Research Institute (TDRI) ont permis d'aboutir à des conclusions analogues et leurs auteurs ont laissé entendre qu'il s'agissait probablement d'un processus de "contraction par le froid" semblable à celui qui caractérise la réfrigération et la congélation des viandes rouges.

De nouveaux produits anti-corrosion disponibles en Australie
(Source : Service des pêches australien)

On peut désormais se procurer en Australie deux produits anti-corrosion largement utilisés dans le monde entier dans le domaine des constructions navales. Le Neutra Rust 661 Rust Converter (anti-rouille) et le Neutra Rust TL Corrosion Inhibitor (anti-corrosion) sont utilisés pour des applications multiples telles que les travaux ponctuels d'entretien, l'entretien des ballasts, des coques, des bouées, des ponts et des rampes d'engins.

Commentant des tests effectués avec Neutra Rust 661, les fabricants déclarent qu'il ne subsiste aucune trace de rouille, selon les normes ASTM B117, après 500 heures d'exposition au poudrin. Même après des mois d'exposition à des mers agitées ou à du poudrin, le ministère de la défense du Royaume-Uni déclare ne plus connaître les problèmes habituellement causés par le poudrin. La Royal Navy utilise Neutra Rust sur différents types de navires. Par ailleurs, des expériences effectuées par la société norvégienne Nortek sur des navires de la marine marchande scandinave ont été suffisamment concluantes pour que leurs 12 navires utilisent ce produit de façon régulière.

Le Neutra Rust 661 est une émulsion blanche de latex copolymère organique qui contient un agent désoxydant. Appliqué sur des métaux ferreux rouillés, de préférence mouillés ou humides, ce produit est censé neutraliser sur-le-champ la rouille de surface, pénétrant les zones touchées pour transformer la rouille en un film organique, noir et imperméable. Les fabricants prétendent que leur produit ne contient ni acide phosphorique ni plomb, qu'il n'est ni toxique, ni dangereux, ni inflammable mais ignifuge.

Le Neutra Rust TL est un composé de vinyl, de résine acrylique copolymère et d'autres substances. Appliqué sur des surfaces neuves, y compris le fer, la fonte, l'acier, le cuivre, l'aluminium oxydé et l'acier galvanisé, il offre une résistance à la corrosion due à de multiples agents chimiques, dont l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, les acides nitriques et phosphoriques, l'hydrate de soude, l'hydroxyde de potassium, l'hypochlorite de soude et les alcalis. Il est en outre supposé offrir une résistance à certains solvants, dont l'alcool à brûler industriel, le méthanol, le glycérol, l'essence, le pétrole brut et le gas-oil.

Les produits Neutra Rust peuvent être appliqués à la brosse, au rouleau ou par pulvérisation. Pour de plus amples informations, écrire à : Ian Coad, Managing Director, Neutra Rust Australia, 34 Green Street, Doveton, Victoria 3177, Australie.

NOTES DE LECTURE

Tropical Development and Research Institute (Institut tropical de recherche et de développement (TDRI) : Manuel à l'intention des nouveaux agents des services des pêches).

Le TDRI a publié le volume II de son manuel à l'intention des nouveaux agents des services des pêches. Il comporte 4 chapitres qui traitent de techniques de pêche, de construction et de réparation des engins de pêche, de traitement, de préservation et de manutention du poisson, d'aquaculture et des principes élémentaires de la navigation. Il est écrit en langage de tous les jours et comporte des illustrations faciles à comprendre.

Il est censé familiariser les nouveaux agents des services des pêches ainsi que les étudiants des centres de formation halieutique à toute une gamme de tâches qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans le cadre de leur travail.

On peut s'en procurer des exemplaires au prix de 4 livres sterling; les établissements d'Etat et d'enseignement, les instituts de recherche et les organisations à but non lucratif des pays pouvant prétendre à l'aide britannique peuvent néanmoins en obtenir gratuitement une copie. Pour ce faire, écrire à l'adresse ci-dessous :

The Head, Publications
Publicity and Public Relations Section
Tropical Development and Research Institute
College House
Wrights Lane
LONDON W8 5SJ
ENGLAND.

Lettre d'information sur les pêches No 37
Avril - Juin 1986

LA PECHE A L'AKU A HAWAÏ OU LES LECONS DE L'EXPERIENCE

par

John Sibert
Programme d'évaluation des thonidés et marlins
Commission du Pacifique Sud

Lors d'un récent colloque à Honolulu, on a raconté une triste histoire sur la pêche à l'aku (bonite) à Hawaï. Ce n'était pas une très grande pêcherie mais, depuis 80 à 90 ans, elle occupait une place importante et pittoresque dans la vie insulaire de Hawaï. Cette pêcherie est aujourd'hui prête à disparaître.

L'aku ou bonito se pêche à la canne et à l'appât vivant sur des bateaux uniques en leur genre, les "sompans", qui ont été spécialement conçus pour la pêche dans les eaux de Hawaï. Dans les années 50, une trentaine de ces bateaux fournissaient les marchés locaux en bonites. Une petite conserverie fonctionnait en étroite coopération avec les pêcheurs, leur achetant leurs prises lorsque le marché était saturé. Cette pêcherie s'appuie essentiellement sur un poisson dit "saisonnier"; il s'agit d'une bonito de grande taille (70 cm) que l'on capture peu fréquemment dans le Pacifique.

C'est en 1970 que les choses ont commencé à changer. Le prix de l'essence a augmenté au point de décourager les pêcheurs de consacrer de longues heures à la recherche des bancs de poissons. Leurs bateaux se faisant de plus en plus vieux, ils sont devenus moins fiables alors que les dépenses d'entretien et les frais d'assurance augmentaient. On a installé des dispositifs de concentration du poisson qui ont perturbé encore davantage les schémas habituels de pêche. Il est devenu de plus en plus difficile de se procurer des appâts du fait de la pollution et de l'interdiction d'accès aux principaux lieux de pêche d'appâts. Les prises de bonites augmentaient dans le Pacifique oriental et occidental ainsi que dans la chaîne hawaïenne occidentale, laissant à penser que les stocks étaient épuisés.

Par ailleurs, les pêcheurs signalaient que leurs prises diminuaient, notamment celles des grands aku "saisonniers". Plusieurs bateaux ont cessé leurs activités et il ne reste aujourd'hui qu'environ neuf sompans dans la pêcherie.

Comme pour aggraver la situation, la conserverie locale a fermé et on a commencé à trouver sur les marchés locaux des filets surgelés de bonites importés du Japon.

Le colloque organisé à Honolulu avait pour but de faire le point des informations disponibles sur la question, une première démarche en vue du redressement de cette pêcherie. Il a réuni des scientifiques et des économistes de plusieurs organismes, dont la Commission du Pacifique Sud, la Commission interaméricaine du thon tropical et le service des pêches américain. Ces experts ont examiné les informations dont ils disposaient mais aucune d'elles ne permet de définir précisément la cause de cette chute des prises.

La pêche à l'aku n'avait pas suscité beaucoup d'intérêt lorsqu'elle tournait bien et les éléments d'information disponibles sont insuffisants. En fait, on dispose de données sur les prises par catégorie commerciale de taille (grand, très grand, petit, très petit) ainsi que de données détaillées sur la distribution par taille et par fréquence. Dans les années 60, on avait procédé à quelques opérations de marquage. Les données sur l'effort ne portent que sur les jours de pêche; il n'existe aucune information sur les schémas de pêche, sur les prises par panier d'appâts ou sur la fréquence de repérage des bancs. L'envergure et l'incidence des opérations de pêche à la canne et au filet dérivant des flotilles japonaises dans la chaîne occidentale de Hawaï sont inconnues car, en droit américain, ces pêcheries n'ont pas besoin de permis et ne sont pas tenues de signaler leurs prises.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que les chercheurs n'aient pu se prononcer de façon certaine. Il a même été impossible de déterminer avec précision si la tendance des prises (absence des poissons saisonniers et chute des taux de prise dans leur ensemble) est due à des variations de stocks ou à une modification des schémas de pêche. Les seuls éléments irréfutables sont d'une part que les taux de prises sont en baisse, qu'on ne trouve plus de poissons saisonniers dans les captures et que les pêcheurs ne peuvent gagner leur vie. Les chercheurs conviennent toutefois qu'il faut analyser avec précision les modifications des conditions locales ainsi que l'évolution des pêcheries éloignées pour pouvoir déterminer les causes du déclin de la pêche à l'aku. Quant aux économistes, il ne fait aucun doute pour eux que d'autres bateaux seront obligés de cesser leurs activités.

On ne sait pas très bien ce qui va se passer. On a pris les mesures nécessaires pour permettre aux biologistes océanographes d'étudier les informations disponibles de façon plus rigoureuse. L'infrastructure actuelle subira probablement quelques modifications visant à faciliter l'accès aux lieux de pêche à l'appât et à construire des bateaux plus efficaces.

Voilà une bonne leçon pour les gestionnaires des pêches. On ne peut conseiller utilement que si l'on se fonde sur une base solide de données. Lorsqu'une pêcherie tourne bien, il est tentant d'orienter les efforts et les compétences vers d'autres domaines qui requièrent une intervention urgente. A posteriori, cette décision tout à fait compréhensible se révèle néanmoins être une erreur. Toute pêcherie traverse un jour ou l'autre une période difficile. S'ils ne connaissent pas les conditions qui prévalaient auparavant, les responsables des pêches ne pourront offrir aucune solution efficace. Il est impératif de maintenir en permanence un système de collecte des données pour la survie à long terme des pêcheries. A défaut, lorsque les difficultés se présentent, comme elles ne manquent jamais de le faire, ce sont les pêcheurs qui en subissent les conséquences.

Lettre d'information sur les pêches No. 37
Avril - Juin 1986

LA PECHE A LA LIGNE DE FOND A FIDJI SUSCITE UN VIF INTERET

par

Antony D. Lewis
Division des pêches
Ministère des industries primaires
Suva (Fidji)

Les captures réalisées par un canneur de Tuvalu, le Te Tautai, au moyen d'une palangre de fond modifiée et d'une moyenne de 1 100 hameçons par coup de pêche ont enflammé l'imagination des pêcheurs fidjiens qui exploitent les stocks de vivaneaux profonds et donné lieu à une petite pêche commerciale. Cette technique a été expérimentée pendant la phase finale d'une campagne conjointe d'étude des ZEE de Fidji et de Tuvalu d'une durée de 3 ans financée par l'agence japonaise pour la coopération internationale (JICA). Elle a permis de ramener en moyenne 300 kg de poissons par coup de pêche sur les 35 coups positifs réalisés de décembre 1985 à mars 1986 sur des monts sous-marins déjà connus ou inexplorés dans la zone de Fidji.

Les prises assez décevantes réalisées lors des essais de pêche au filet maillant effectués en juillet 1985 ont conduit les parties intéressées à consacrer le reste de la campagne à des expériences de pêche à la canne à Fidji et à Tuvalu, hors des zones habituellement exploitées par les pêcheurs, ainsi qu'à des expériences de pêche aux poissons démerseaux, de préférence à proximité des monts sous-marins.

L'engin de pêche de fond expérimenté a été copié sur celui utilisé par les pêcheurs d'Okinawa par le maître-pêcheur Misao Yokoyama à la suite de sa visite dans cette île. Il est équipé de flotteurs rigides à chaque avançon pour dégager la ligne maîtresse du fond. C'est en fait une sorte de ligne dormante, c'est pourquoi on parle plus volontiers de ligne de fond que de palangre de fond. Il faut en général 20 petits hameçons Tankichi (Nos. 23-25) par avançon. Comme on peut le voir à la figure 1, on a utilisé des avançons monofilament et du polypropylène de 9 mm pour la ligne maîtresse.

Alternant les techniques de pêche lors de ses sorties, le Te Tautai a pu capturer et entreposer les énormes quantités d'appâts nécessaires pour la pêche à la canne (environ 100 kg par coup de pêche) sans lesquelles les pêcheurs auraient eu de grandes difficultés. Pendant la campagne, on a utilisé comme appâts des bonites ainsi que des orphies et des balaous congelés achetés à Levuka.

Comme il s'agissait d'une expérience, on ne pêchait qu'une fois par jour, en règle générale tôt le matin (3 heures). Il faut compter en moyenne 20 à 30 minutes pour le mouillage des lignes, 3 heures d'attente et une heure et demie à deux heures de temps pour la remontée des lignes. La profondeur de pêche se situait entre 150 et 600 m et la plupart des coups positifs ont été réalisés dans la fourchette des 200 à 400 m. Sur les monts sous-marins, on mouillait les lignes de sorte à ce qu'elles dérivent avec le courant; sur les crêtes, elles étaient mouillées le long des tombants. Ce type de pêche nécessite une expérience considérable et il arrivait fréquemment que 30 à 50% des hameçons s'emmêlent les uns dans les autres et ne puissent être utilisés à plein rendement.

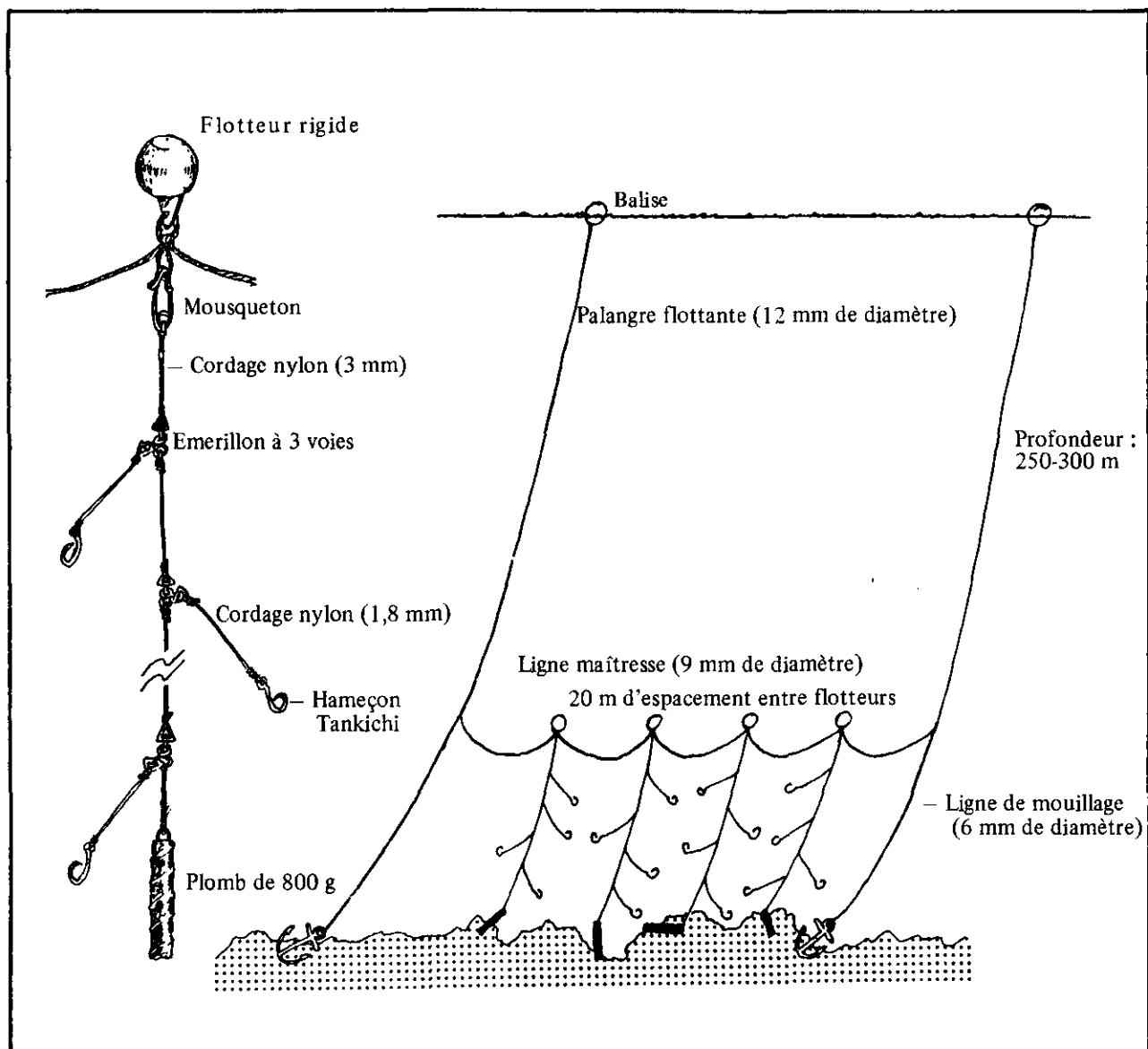


Figure 1 : Caractéristiques de la ligne de fond utilisée pendant la campagne.

La moyenne des captures réalisées lors des 35 coups de pêche - qui ont tous été effectués dans les eaux de Fidji - s'établit à 300 kg de poissons par coup de pêche. Les vivaneaux rouges (*Etelis spp.*) constituaient juste un peu plus de la moitié du volume total des captures. La figure 2 montre les positions de pêche dans la ZEE de Fidji. Aucune tentative n'a encore été faite à Tuvalu mais on y prévoit six campagnes durant la période de juin à octobre 1986 ainsi qu'une dernière campagne en octobre dans le nord de la ZEE de Fidji, aux alentours de Rotuma.

C'est la Ika Corporation qui s'est chargée de la manutention des captures; elles ont ensuite été vendues à un prix préalablement convenu à une entreprise locale qui, à son tour, a exporté les espèces recherchées sur Honolulu. A la vente aux enchères, les prix ont atteint une moyenne de 6 à 9 dollars E.-U. le kg.

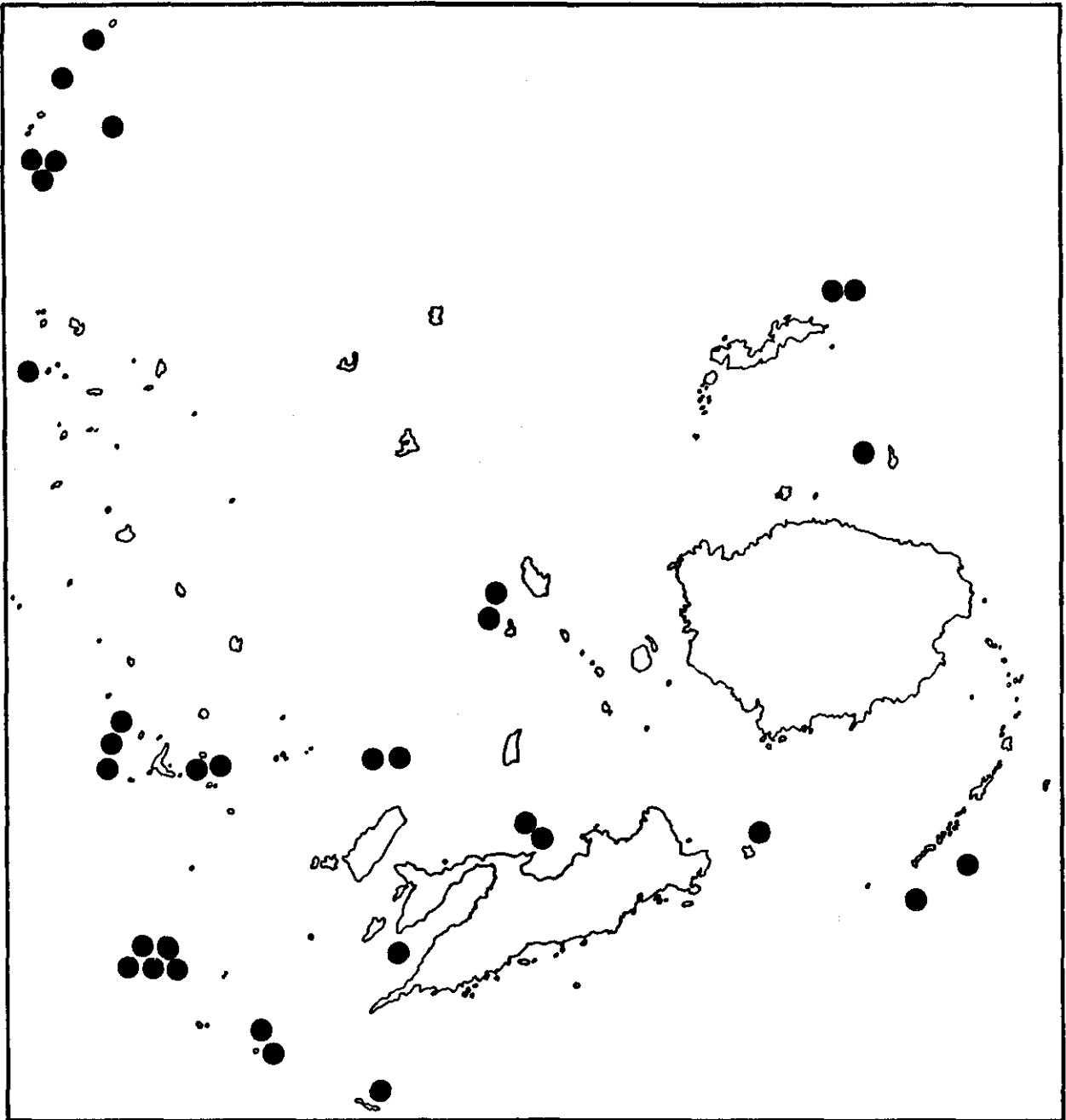


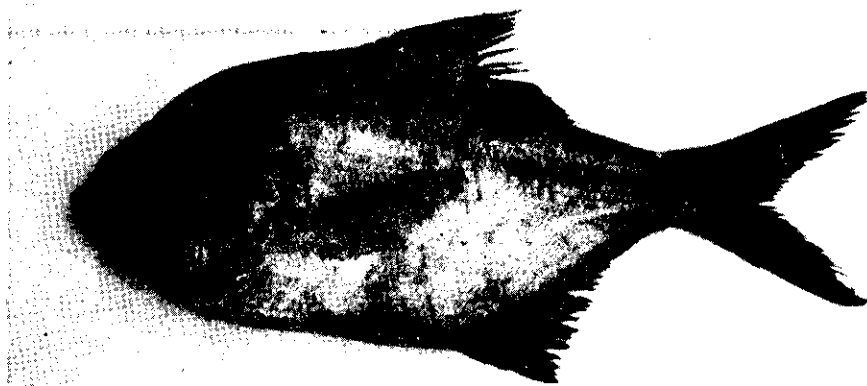
Figure 2 : Positions de pêche lors de la campagne.

Au cours de cette campagne, on a aussi relevé des profils bathymétriques de monts sous-marins, recueilli certaines données écologiques et biologiques et mouillé des DCP.

Les prises ayant été réalisées sur une zone très vaste et parfois à des profondeurs bien supérieures à celles où l'on pêche habituellement au moulinet électrique ou à main, on a capturé de nombreuses espèces rares ou peu fréquemment rencontrées, dont celles présentées à la figure 3. Des requins et diverses espèces d'anguilles ont aussi été capturés, mais rarement retenus.

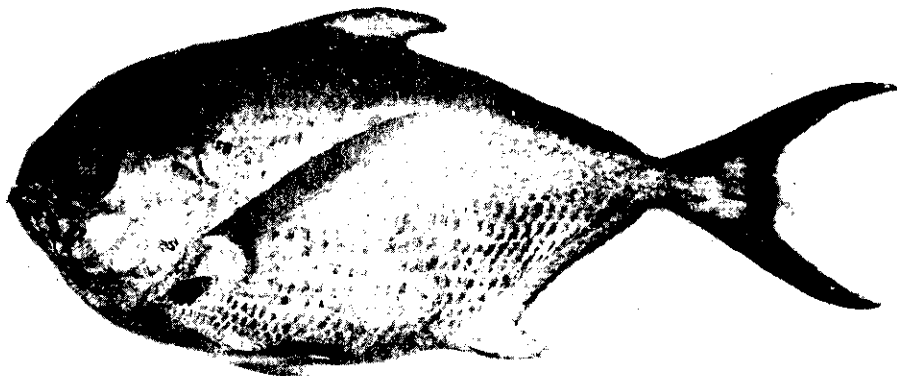
Beryx decadactylus et (non représenté)
Beryx splendens (Berycidae)

Espèce exclusivement démersale;
 jusqu'à 14 spécimens capturés en un
 coup de pêche; moins de 2 kg.



Eumegistus illustris (Bramidae)

Régulièrement capturé en eau pro-
 fonde. Selon nos informations, on n'a
 pêché aucun *Taractes* ou *Taractichthys*,
 deux espèces voisines que l'on trouve
 fréquemment dans les prises réalisées
 par les palangriers.



Hyperoglyphe antarctica (Nomeidae)

Un gros spécimen de 7 kg a été capturé;
 c'est une espèce démersale bien connue
 en Australie occidentale et en Nouvelle-
 Zélande mais c'est la première fois
 qu'on l'enregistre aussi loin au nord.



Neopinnula orientalis (Gempylidae)

Petit escolar capturé à de grandes pro-
 fondeurs de pêche.



Rexea promethoides (Gempylidae)

Petit escolar capturé à de grandes
 profondeurs de pêche.

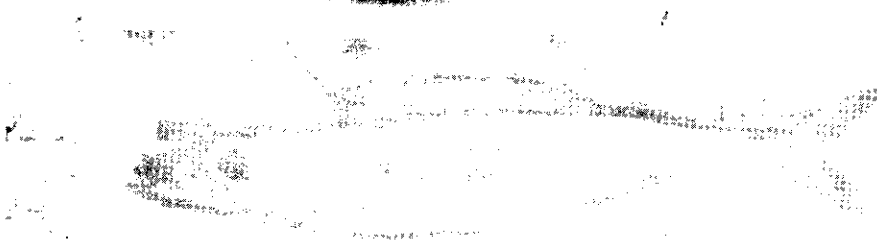
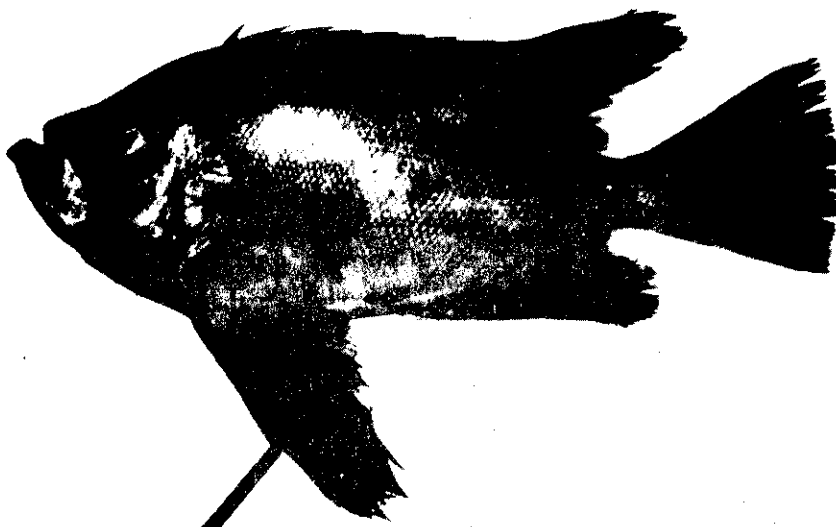


Figure 3 (ci-dessus et en face) : Quelques-unes des espèces les plus originales capturées pendant la campagne. (Photos : A.D. Lewis).

Cookeolus boops (Priacanthidae)



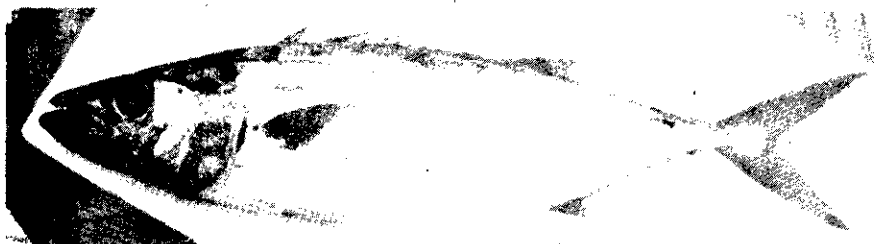
Polymyxia spp. (Polymixiidae)

Deux espèces au moins ont été capturées dont l'une semble être la *P. japonica*. On a peut-être en outre capturé deux autres espèces inconnues.



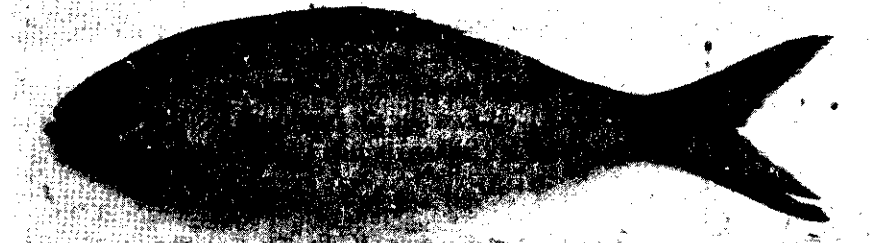
Tongaichthys robustus (Gempylidae)

Cette espèce décrite sur les crêtes de Tonga et que l'on avait jusqu'ici rencontrée uniquement dans ces eaux a été capturée à plusieurs reprises en eau profonde.



Pristopomoides sielboldii (Lutjanidae)

Huit espèces de ce genre connu dans la zone indo-pacifique on désormais été recensées à Fidji. Jusqu'à 13 spécimens de cette espèce ont été capturés lors d'un coup de pêche. On les trouvait systématiquement à des profondeurs de pêche moins importantes (150-220 m).



Randallichthys filamentosus (Lutjanidae)

Des spécimens de 8 kg mais peu fréquemment capturés. Pêchés avec *Etelis* spp.



Ariomna evermanni (Ariommatidae)

On a capturé des spécimens de près de 3 kg, probablement à moyenne profondeur alors que l'on remontait les lignes.



Les résultats de cette campagne ont suscité un si vif intérêt que les deux navires de pêche locaux se consacrent maintenant à plein temps à la pêche à la ligne de fond. Ils ont modifié leur engin de pêche afin de limiter le nombre des hameçons tout en réalisant des captures d'un volume analogue et, par beau temps, ils tentent trois à quatre coups de pêche par jour (voir figure 4). Ils recherchent exclusivement les vivaneaux rouges et parviennent à exporter un total de 2 tonnes par semaine sur Honolulu. Ils ont quelques difficultés à trouver un marché pour leurs prises accessoires mais Etelis spp. constituent en règle générale 80% ou plus de leurs captures.



(Photo : B.R. Smith)

Figure 4: L'engin de pêche à la ligne de fond modifié par un pêcheur de Suva. Les avançons sont entreposés sur un piano de bois situé sur le pont arrière afin que l'on puisse mouiller les lignes depuis l'arrière pendant que le bateau fait route.

En bref, la campagne du Te Tautai a permis d'établir que la pêche des espèces démersales à la ligne de fond est une technique tout à fait soutenable du moins à Fidji. Les nouveaux perfectionnements permettront peut-être de limiter les problèmes de manutention que pose cet engin et de l'adapter à différents types de fond. L'avenir de la petite pêche à la ligne de fond semble plutôt prometteur à Fidji, notamment si l'on peut continuer à vendre les prises sur des marchés étrangers qui paient un bon prix.

Lettre d'information sur les pêches No. 37
Avril - Juin 1986

LES DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DU POISSON (DCP) AUX SAMOA AMERICAINES:
UN "PLUS" POUR LA PECHE AU LARGE

par

Raymond Buckley
 Office of Marine and Wildlife Resources
 (Bureau des ressources biologiques marines et terrestres)
 Pago, Pago (Samoa américaines)

Introduction

Il est difficile, voire impossible, de trouver des données publiées qui établissent scientifiquement que les dispositifs de concentration du poisson (DCP) améliorent le rendement de la pêche. Toutefois, il existe tellement d'indices en faveur de cette théorie et les DCP jouissent d'une telle faveur auprès des pêcheurs et des organismes de gestion halieutique, que l'on peut considérer que cette méthode d'optimisation est le plus souvent devenue une réalité en matière de pêche au large.

Aux Samoa américaines, la conception et la technique de mouillage des DCP sont entrées dans leur troisième phase d'améliorations majeures. En 1979, une première série de dix DCP étaient mouillés (mais n'ont apparemment pas tenu très longtemps) par l'OMR, l'Office of Marine Resources (Bureau des ressources marines), dans le cadre d'un programme cofinancé par le NMFS, le National Marine Fisheries Service (Service national des pêches maritimes), et la Pacific Tuna Development Foundation (Fondation du Pacifique pour le développement de la pêche des thonidés). Entre 1981 et 1983, une deuxième série de DCP a été mise au point. Six DCP ont ainsi été mouillés et remouillés grâce à un financement du FWS, le Fish and Wildlife Service (Service des pêches et de la faune terrestre). Le mouillage de ces "radeaux" a tenu de 0 à 13 mois, soit 3 mois en moyenne.

Le mouillage de la troisième série de DCP a commencé en août 1984 dans le cadre d'un programme d'études financé par le NMFS. L'objectif du programme - six DCP restant mouillés pendant un an chacun - n'a pas encore été atteint. En mars 1985, cinq "radeaux" avaient été mis en place, mais ce nombre a dû être réduit à quatre le mois suivant. Les cinq DCP toujours en place en décembre 1985 étaient respectivement restés mouillés 12,5, 9,5, 9, 3 et 1,5 mois. Le record de longévité est détenu par un DCP resté en place pendant 14 mois et demi. Il est aujourd'hui confirmé que la rupture du système de mouillage de ce DCP est due à la morsure d'un requin qui a sectionné la ligne de mouillage en nylon.

On disposait, depuis 1975, de données concernant la prise par unité d'effort (PUE) - exprimée en *lb/h de navigation - pour les essais de pêche à la traîne dans les eaux situées au large de l'île de Tutuila (Samoa américaines), mais ce n'est qu'à compter de l'exercice budgétaire de 1980 que les essais réalisés à proximité de DCP ont fourni leurs premiers résultats. Jusqu'à l'exercice 84, ces résultats sont toutefois restés rares et provenaient d'opérations

*lb/h = livre anglaise par heure ; 1 livre anglaise = 453,6 grammes.

pour lesquelles le nombre de lignes et de leurres utilisés n'avait pas été normalisé. Les essais conduits au cours de l'exercice 85 ont été normalisés - utilisation de la même technique (pêche à la traîne) lors d'opérations expérimentales et d'opérations-témoins - et ont fourni les premières données permettant de mesurer l'incidence des DCP sur le rendement de la pêche des espèces pélagiques aux Samoa américaines. Ces données ont également permis de comparer les résultats obtenus autour des DCP et à proximité des hauts-fonds, ces derniers constituant des "dispositifs" naturels de concentration du poisson.

Résultat des essais de pêche et analyse

Entre les exercices 75 et 79, la PUE pour les essais de pêche à la traîne avait accusé une baisse régulière, tombant de 16,8 à 9,8 lb/h. Au cours de l'exercice 80, elle est remontée à 15,4 lb/h; il semble logique d'attribuer cette hausse à la présence de trois DCP, qui sont à l'origine de près d'un tiers de la prise totale (1 147 lb). On constate néanmoins que cette même PUE a encore légèrement progressé l'année suivante pour s'établir à 16,2 lb/h, alors même qu'un seul DCP, qui donnait de mauvais résultats, était en place au cours de l'exercice 81.

Les deux DCP qui étaient mouillés pendant les essais de l'exercice 82 sont à l'origine de 29% (325 lb) de la prise totale (1 121 lb). Pour l'exercice 82, la PUE moyenne a été de 16,3 lb/h; ce chiffre correspond à une PUE de 30,2 lb/h obtenue lors d'une sortie à proximité de DCP et à une PUE de 13,1 lb/h enregistrée lors d'une sortie hors DCP. Au cours de l'exercice 83, la PUE moyenne est passée à 17,9 lb/h, mais les zones autour des DCP ont été peu pêchées. Avec le nouveau bateau de l'OMR, il a été en effet possible de pêcher dans les eaux de hauts-fonds qui n'avaient pas été exploités lors des précédents essais. Pour l'exercice 83, la prise s'est ainsi établie à 1 561 lb. Elle correspond à une PUE de 22,7 lb/h obtenue lors d'une sortie sur des hauts-fonds et à une PUE de 9,3 lb/h enregistrée lors d'une sortie hors hauts-fonds. Le temps consacré aux essais de pêche à proximité de DCP (et qui a été pris en compte dans les données correspondant à la sortie hors hauts-fonds) n'est pas connu.

A partir de l'exercice 84, on a commencé à davantage normaliser l'effort déployé, ce qui a permis de mieux comparer les PUE obtenues. Toutefois, les sorties de pêche étaient encore classées en fonction de la destination et ne donnaient pas lieu à une ventilation des données relatives à l'effort qui avait été déployé dans les différentes zones au cours d'une même sortie. Le chiffre de 18,2 lb/h, qui correspond à la PUE moyenne des essais de l'exercice 84, a été obtenu d'après une PUE de 25,2 lb/h réalisée lors d'une sortie sur des hauts-fonds et d'après une PUE de 14,6 lb/h enregistrée à l'occasion d'une sortie hors hauts-fonds (chiffres tenant compte des résultats des pêches à proximité des DCP). Le rendement obtenu pour les seules opérations autour des DCP n'est pas connu.

Pendant l'exercice 85, le mode de calcul de l'effort de pêche a été complètement normalisé. L'effort a ainsi été calculé par type de zone de pêche (DCP, hauts-fonds, pleine mer, eaux côtières, etc.) et pour chaque technique utilisée (traîne, palangre, turlutte, etc.), et a été exprimé en heures-leurre (ou heures-hameçon). Afin de pouvoir comparer au mieux les résultats d'une

année sur l'autre, les données concernant la pêche à la traîne, retenues pour évaluer l'amélioration imputable aux DCP, ont été quantifiées pour une PUE exprimée en lb/h pour un navire de recherche ayant une capacité de pêche type de six lignes, avec un leurre par ligne.

Le chiffre de 26,5 lb/h, qui est celui de la PUE moyenne des essais de l'exercice 85, correspond à une PUE de 40,4 lb/h enregistrée à proximité de DCP, à une PUE de 90,9 lb/h réalisée sur des hauts-fonds et à une PUE de 7,9 lb/h obtenue en pleine mer (Tableau 1). Ce sont là les premières données quantifiables connues qui permettent d'évaluer l'incidence des DCP sur l'accroissement du rendement de la pêche au large, aux Samoa américaines. La PUE obtenue au cours des opérations à proximité des DCP est 4,8 fois plus grande que celle enregistrée lors d'opérations dans des zones comparables, situées en pleine mer (hors hauts-fonds), mais non équipées de dispositif de concentration. Quant à la PUE enregistrée dans les zones de hauts-fonds, elle est 2,3 fois plus grande que celle réalisée à proximité de DCP, et 10,8 fois plus grande que celle obtenue en pleine mer. Bien que la pêche à la traîne donne de bien meilleurs résultats à proximité des hauts-fonds qu'autour des DCP, les essais réalisés montrent que ces "radeaux" améliorent très sensiblement le rendement obtenu, surtout si l'on considère l'énorme différence qui existe entre la taille ou la masse de ces deux "dispositifs de concentration".

Tableau 1 : Effort, prise par espèce et PUE (en lb/h) enregistrés pour l'exercice 1985 (octobre 1984-septembre 1985) à bord du navire conduisant les essais de pêche à la traîne autour de dispositifs de concentration du poisson (DCP), sur des hauts-fonds et dans des zones de pleine mer aux Samoa américaines.

Espèces	DCP (37,4 h)			Hauts-fonds (14,2 h)			Pleine mer (79,1 h)		
	Nbre	lb	PUE	Nbre	lb	PUE	Nbre	lb	PUE
Marlin bleu	1	100	2,7	0			1	120	1,5
<u>Makaira nigricans</u>									
Coryphène	28	406	10,9	0			1	15	0,2
<u>Coryphaena hippurus</u>									
Thon à nageoires jaunes	31	478	12,8	38	703	49,5	5	52	0,7
<u>Thunnus albacares</u>									
Bonite à ventre rayé	83	347	9,3	8	58	4,1	36	270	3,4
<u>Katsuwonus pelamis</u>									
Bonite à dos rayé	28	120	3,2	2	8	0,6	66	100	1,3
<u>Euthynnus affinis</u>									
Tazard du large	2	50	1,3	2	39	2,8	4	64	0,8
<u>Acanthocybium solandri</u>									
Thon à dents de chien	0			17	334	23,5	2	29	0,4
<u>Gymnosarda unicolor</u>									
Coureur arc-en-ciel	2	10	0,3	51	149	10,5	5	15	0,2
<u>Elagatis bipinnulatus</u>									
TOTAL	174	1511	40,4	118	1291	90,9	120	665	8,4

A toute fin pratique, on peut considérer que ces essais de pêche correspondent à des opérations expérimentales (autour des DCP et des hauts-fonds) et à des opérations-témoins (en pleine mer), même si les données-témoins n'ont pas été recueillies à l'endroit même où le DCP avait été ou serait mouillé. D'après les chiffres provisoires dont on dispose pour d'autres régions (Hawaï, par exemple), il semblerait que certaines zones du large (hors hauts-fonds) soient des lieux dans lesquels le poisson se concentre naturellement et que la mise en place de DCP dans ces zones ne fasse qu'accentuer ce processus naturel. Cela ne paraît toutefois pas être le cas des zones dans lesquelles les DCP sont mouillés aux Samoa américaines. Au départ, ces zones ne se distinguent en effet pas par une configuration spéciale du fond, une circulation particulière des courants ou d'autres caractéristiques physiques propres qui seraient susceptibles de créer une situation naturellement favorable à la concentration du poisson. De même, les quelques rares essais conduits en deux endroits où les DCP avaient disparu montrent que le rendement baisse à un niveau comparable à celui obtenu dans les zones de pleine mer lorsque les "radeaux" sont absents et qu'il remonte à son niveau antérieur lorsque de nouveaux dispositifs sont mis en place.

Tableau 2 : Effort, prise par espèce et PUE (en lb/h) enregistrés, confondues (DCP + hauts-fonds + pleine mer), de novembre 1984 à mars 1986 à bord du navire conduisant les essais de pêche à la traîne aux Samoa américaines.

Nombre de sorties	Toutes zones		
		34	
Nombre d'heures		211,6	
Heures/sortie		6,2	
Espèces	Nbre	lb	PUE
Marlin bleu	4	520	2,5
<u>Makaira nigricans</u>			
Coryphène	39	695	3,3
<u>Coryphaena hippurus</u>			
Thon à nageoires jaunes	160	2214	10,5
<u>Thunnus albacares</u>			
Bonite à ventre rayé	309	1857	8,8
<u>Katsuwonus pelamis</u>			
Bonite à dos rayé	109	256	1,2
<u>Euthynnus affinis</u>			
Tazard du large	14	280	1,3
<u>Acanthocybium solandri</u>			
Thon à dents de chien	35	601	2,8
<u>Gymnosarda unicolor</u>			
Coureur arc-en-ciel	81	263	1,2
<u>Elagatis bipinnulatus</u>			
TOTAL	751	6686	31,6

Tableau 3 : Effort, prise par espèce et PUE (en lb/h) enregistrés de novembre 1984 à mars 1986 à bord du navire conduisant les essais de pêche à la traîne autour de dispositifs de concentration du poisson (DCP), sur des hauts-fonds et dans des zones de pleine mer aux Samoa américaines.

	DCP			Hauts-fonds			Pleine mer		
Nombre de sorties	42			10			45		
Nombre d'heures	55,7			23,7			132,2		
Heures/sortie	1,3			2,4			2,9		
Espèces	Nbre	lb	PUE	Nbre	lb	PUE	Nbre	lb	PUE
Marlin bleu <u>Makaira nigricans</u>	2	300	5,4	0			2	220	1,7
Coryphène <u>Coryphaena hippurus</u>	31	468	8,4	1	43	1,8	7	184	1,4
Thon à nageoires jaunes <u>Thunnus albacares</u>	74	903	16,2	60	956	40,3	26	355	2,7
Bonite à ventre rayé <u>Katsuwonus pelamis</u>	212	912	16,4	17	118	5	80	827	6,3
Bonite à dos rayé <u>Euthynnus affinis</u>	32	124	2,2	2	8	0,3	75	124	0,9
Tazard du large <u>Acanthocybium solandri</u>	3	57	1	7	159	6,7	4	64	0,5
Thon à dents de chien <u>Gymnosarda unicolor</u>	0			33	572	24,1	2	29	0,2
Coureur arc-en-ciel <u>Elagatis bipinnulatus</u>	2	10	0,2	73	235	9,9	6	18	0,1
TOTAL	356	2774	49,8	193	2091	88,2	202	1821	13,8

Les données relatives aux essais de pêche à la traîne qui couvrent l'ensemble de la période où les méthodes ont été normalisées (novembre 1984 - mars 1986) offrent un tableau comparatif plus précis des rendements obtenus que celles qui ne concernent que l'exercice 85. Cela tient au fait que l'échantillonnage des quatre premiers mois de l'exercice 85 ne correspond pas à une répartition égale entre les opérations expérimentales et les opérations-témoins (pleine mer : 29,6%, DCP : 4,5% et hauts-fonds : 69% de l'ensemble des heures consacrées aux essais de pêche pendant l'exercice 85). Pendant ces 17 mois, la PUE, toutes zones confondues, a été de 31,6 lb/h (Tableau 2), ce qui correspond à une PUE de 13,8 lb/h enregistrée en pleine mer, à une PUE de 49,8 lb/h obtenue à proximité de DCP et à une PUE de 88,2 lb/h réalisée dans les eaux des hauts-fonds (Tableau 3). La PUE enregistrée à proximité des DCP est 3,6 fois plus élevée que celle obtenue en pleine mer; quant à la PUE obtenue dans les eaux des hauts-fonds,

elle est 1,8 et 6,4 fois plus grande que celles réalisées respectivement autour des DCP et en pleine mer. Ces rapports viennent dans le même ordre que ceux dérivés des données relatives au seul exercice 85, mais sont d'une amplitude nettement plus faible.

Les moyens technologiques nés des connaissances actuelles en matière de gestion et de techniques des pêches permettent d'envisager une amélioration des concentrations de poissons et du rendement des pêches par le mouillage au large de DCP bien conçus et convenablement mis en place. Aux Samoa américaines, les eaux des hauts-fonds présentent de meilleures possibilités que les DCP pour la pêche à la traîne, mais ces zones sont relativement peu nombreuses, généralement très éloignées des îles et souvent inaccessibles en période de mauvais temps. L'utilisation de DCP permet de circonscrire des lieux de pêche à proximité des principaux ports, et d'accroître ainsi sensiblement le rendement de la pêche. Pour augmenter ce rendement, il apparaît en effet que l'aménagement d'immenses hauts-fonds - partant de plus de 150 mètres de profondeur et arrivant à moins de 20 mètres de la surface - serait inexpédient et irréalisable, et ne saurait constituer une solution de remplacement à l'utilisation de DCP.
